

LE BULLETIN

Le sol est notre plus grande force

DES AGRICULTEURS

MONTREAL 10 AVRIL 1930

CINQ SOUS LE NUMERO

Au lendemain de l'élection municipale à Montréal

Résultat qui signifie l'agrandissement du Marché Bonsecours à brève échéance

L'heure a sonné pour les cultivateurs de la région de Montréal d'obtenir ce qui est réclamé depuis si longtemps: l'agrandissement du Marché Bonsecours.

La lutte municipale la plus contestée qu'ait vue Montréal s'est terminée lundi soir. Durant cette campagne municipale, le maire Houde, dénonçant l'administration sortant de charge, demandait à la population de Montréal d'élire un groupe de candidats approuvés par lui-même et qui lui aideraient à réaliser un programme qu'il préconisait à l'hôtel de ville.

Le maire Houde vient d'être élu par l'écrasante majorité de 41,634 voix. Dix-huit de ses candidats officiels sont élus avec lui; quelques autres se rallieront au groupe le plus nombreux et le maire Houde est assuré de la majorité du Conseil municipal.

Les cultivateurs maraichers saisisent-ils bien la portée que peut avoir pour eux le résultat de la lutte municipale qui vient de se terminer à Montréal?

Depuis des années les cultivateurs demandent des marchés où écouler leurs produits. C'est un fait reconnu que depuis des années le congestionnement au Marché Bonsecours a créé une situation intolérable pour les cultivateurs-maraichers. Ceux-ci ont demandé l'agrandissement du Marché Bonsecours parce que c'est le marché central établi et reconnu depuis des années; ils ont demandé l'agrandissement du Marché Bonsecours parce que c'est à proximité qu'est établi le commerce de gros sur lequel les cultivateurs doivent compter principalement pour écouler de leur production. Cet agrandissement du Marché Bonsecours, les cultivateurs l'ont demandé et demandé encore, individuellement et par groupes; l'Union Catholique des Cultivateurs et l'Association des Jardiniers-maraichers ont insisté auprès des autorités municipales du temps. Malheureusement, les cultivateurs ne sont pas électeurs à Montréal, et les réclamations, instances, démarches, délégations, tout est resté jusqu'ici inefficace. La situation intolérable faite aux cultivateurs sur le Marché Bonsecours subsiste toujours.

Aujourd'hui les choses ont changé. Le maire Houde a sûrement une bonne influence sur les échevins qui ont accepté d'être ses candidats. Le maire Houde est en même temps le chef de l'opposition provinciale et c'est un fait de notoriété publique que, comme tel, avant plusieurs mois, il demandera à la classe agricole d'approuver un programme de politique provinciale, tout comme il a demandé aux électeurs de Montréal de l'appuyer au municipal. C'est ce statut particulier du maire Houde qui fait que les réclamations des cultivateurs pour l'agrandissement du Marché Bonsecours ont chance d'être des plus favorablement entendues à l'hôtel de ville. Le maire Houde ne voudra sûrement pas se mettre à dos tous les cultivateurs des environs de Montréal, car les cultivateurs pourraient bien se dire: "Si Houde n'a pas pris l'intérêt des cultivateurs à Montréal, comment les défendra-t-il, s'il arrive à Québec?"

Les cultivateurs ne doivent pas manquer de saisir l'occasion qui passe; c'est le temps de renouveler les pétitions pour l'agrandissement du Marché Bonsecours.

Nous suggérons donc que dans chaque paroisse des environs de Montréal les intéressés fassent des requêtes, qu'ils les couvrent de signatures et ensuite nous irons à l'hôtel de ville et nous vous précisons le succès.

Que, dans chaque paroisse, un cultivateur se mette à la tête du mouvement, qu'il nous écrive, nous serons avec les réclamants; ils peuvent compter sur le Bulletin des Agriculteurs. L'agrandissement du Marché Bonsecours est une chose qui s'impose; l'occasion est favorable pour l'obtenir, et nous l'aurons.

LA DESCENTE DU NOUVEAU PONT

Il y a une autre question qui est presque du même domaine que la précédente; il s'agit de la construction d'une descente du nouveau pont de Longueuil, à la rue Notre-Dame.

Récemment, on a annoncé à l'hôtel de ville que cette descente ne serait pas construite. Imaginez-vous les cultivateurs de la rive sud obligés d'aller descendre jusqu'à la rue Sherbrooke pour ensuite revenir au Marché Bonsecours avec leurs charges de légumes.

Le marché Bonsecours, c'est le marché idéal, c'est le marché central par excellence, par le site à proximité du commerce de gros et des moyens de transport par rails et par eau c'est le mieux marché où la coutume porte les acheteurs de préférence et c'est un état de choses qu'on ne changera pas de sitôt. Réclamons l'agrandissement de ce marché; réclamons en même temps une descente du nouveau pont à la rue Notre-Dame pour s'y rendre.

Et c'est ainsi qu'une élection municipale dont les cultivateurs pour la plupart ont pu plus ou moins se désintéresser aura eu des répercussions dont n'auront probablement qu'à se féliciter les cultivateurs et maraichers de la région. Sachons en profiter et partons immédiatement le mouvement pour l'agrandissement à brève échéance du Marché Bonsecours.

Donat-C. NOISEUX

Avis aux concurrents

Nous croyons n'avoir oublié personne dans l'expédition des primes, et de la papeterie aux concurrents inscrits à date. Cependant les erreurs sont toujours possibles. S'il se trouvait quelques-uns de nos concurrents qui n'auraient à la fin de la semaine encore rien reçu, ils sont priés de nous écrire et nous y verrons immédiatement.

Il importe maintenant de recruter le plus d'abonnés possible. Cultivateurs il dépendra de vous d'avoir à votre service après le 15 juillet un journal fort dont la voix sera entendue partout. Le sort du "Bulletin des Agriculteurs" est entre vos mains, le journal sera ce que vous le ferez!

D.-C. N.

Protestation contre l'importation du beurre

LES FOURNISSEURS DE LAIT A MONTREAL DECLARENT QUE CES IMPORTATIONS SONT LA CAUSE DU SURPLUS DE LAIT SUR LE MARCHE DE MONTREAL

Au cours de la discussion qui a eu lieu à la Chambre des Communes au sujet de notre traité commercial avec la Nouvelle-Zélande, il s'est trouvé des députés pour prétendre que l'augmentation des droits sur le beurre étranger qui entre au pays par millions de livres, n'était demandée que par des commerçants, et non par les cultivateurs. Erreur ou mensonge?

Non seulement tous les producteurs de beurre de la province de Québec et ceux des autres provinces, réclament des mesures pour empêcher l'entrée du beurre de la Nouvelle-Zélande surtout — parce que c'est de là que nous est venue la concurrence la plus ruineuse pour notre industrie laitière — mais même les producteurs de lait pour la vente en nature, réclament la cessation de ces importations quasi en franchise. Tous les producteurs proclament que les prix excessivement bas du beurre, portent les cultivateurs à vouloir vendre leur lait en nature, d'où surplus de lait, à Montréal notamment, mettant ainsi les producteurs à la merci de tous les caprices et exigences des distributeurs.

La résolution suivante, adoptée à l'unanimité par l'Association des Producteurs de Lait de la province de Québec, montre une fois de plus les désastreuses répercussions de ces importations de beurre, que nos députés à Ottawa viennent de prendre, en bloc, la responsabilité d'approuver.

RESOLUTION ADOPTÉE PAR LE BUREAU DE DIRECTION DE L'ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE LAIT DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, INC., A SON ASSEMBLÉE DU 13 MARS 1930

"Attendu que beaucoup de beurre étranger entre au Canada et encombre nos marchés, ce qui est de nature à nuire au beurre canadien et à diminuer la production;

"Attendu que ces importations de beurre par millions de livres, font baisser les prix plus bas qu'il en coûte aux cultivateurs pour le produire, et qu'il en résulte un surplus dans l'offre du lait pour la vente en nature sur les marchés locaux, situation dont souffrent tous les cultivateurs;

"Il est proposé par Esdras Metras, de St-Grégoire, Iberville — Secondé par Agilbert Théoret, de St-Eustache, Deux-Montagnes

"Que demande soit faite au gouvernement fédéral d'empêcher le beurre des pays étrangers d'entrer au Canada au détriment des produits canadiens;

"Que le secrétaire-trésorier de l'Association soit autorisé à écrire aux députés fédéraux à cet effet.

Adoptée à l'unanimité.

Signé: Ernest CHARTRAND, président
Antonio LEONARD, secrétaire

Dites-nous maintenant si nos députés fédéraux qui ont reçu cette protestation peuvent être vraiment convaincus qu'ils ont donné un bon vote en votant pour la continuation des importations de beurre de la Nouvelle-Zélande, au détriment de l'industrie laitière canadienne?

D.-C. N.

L'école primaire rurale

En ville l'école primaire oriente et prépare ses élèves aux carrières urbaines — L'école primaire rurale prépare-t-elle vraiment ses élèves aux carrières agricoles?

Sous le titre ci-dessus, M. Jean-Charles Magnan, agronome du comté de Portneuf, écrivait dans le *Chef*: Nous de la Maison Dupuis et Frères, livraison d'avril, l'article qui suit.

Cette question que pose M. Magnan, il faut la poser et la poser encore. Il faut surtout faire en sorte qu'à l'avenir nous puissions répondre dans l'affirmative à cette question.

D.-C. N.

"Dans notre province, le cours d'études primaires se donne dans deux types d'écoles bien connus: l'école des villes et l'école des villes et l'école des campagnes."

L'école primaire des villes prépare ses élèves pour la vie urbaine; c'est son rôle et elle le remplit passablement bien. Elle existe pour les enfants de la ville; à cette fin elle est bâtie, aménagée et organisée pour répondre aux besoins futurs des enfants de la cité. Elle semble vouloir orienter tout son enseignement vers un but précis, celui de préparer les petits citoyens, confiés à sa charge, aux carrières qu'ils s'offriront à leurs activités, au sortir de leur cours primaire. C'est conforme à sa fonction et au bon sens.

L'école des campagnes, prise généralement, existe-t-elle pour les enfants de la campagne? Est-elle aménagée, organisée pour répondre aux nécessités de la vie rurale qu'ils saisisent le petit écolier, après son stage primaire? En majorité, les écoles des campagnes préparent-elles pleinement (dans la mesure que leur revient) les enfants à la vie rurale qui les attend au sortir de leur cours? La petite école, le convent et l'académie de nos villages servent-ils profondément et ef-

ficacement les nouveaux besoins économiques et les aspirations légitimes de notre classe rurale?

Autant de questions qui devraient préoccuper tous ceux qui ont charge d'aider à l'agriculture et de promouvoir l'enseignement primaire rural.

* * *

Dans les villes comme dans les campagnes, l'école primaire (cours de huit années) apprend aux enfants à lire, écrire et compter; elle enseigne aussi la religion, l'histoire, la géographie, etc. Félicitons l'école des villes de si bien comprendre sa mission, en initiant ses élèves au commerce, à l'industrie, à la technique ouvrière. A la ville, l'école a tout fait pour instruire et éduquer l'enfant confié à sa charge, en vue de lui donner une orientation et une préparation lointaines aux carrières et métiers urbains.

A la campagne (malgré de généreuses initiatives locales) l'école primaire a-t-elle, en général, compris sa mission vis-à-vis des gens du sol qui l'ont érigée et qui la soutiennent de leurs deniers? Son personnel enseignant a-t-il l'avantage de se préparer efficacement pour faire de l'école rurale un foyer d'exaltation, de réchauffement et d'initiation pour l'âme paysanne? Peut-on affirmer que, dans l'ensemble, les écoles primaires rurales de notre pays, par leur état d'esprit, leurs aspirations et leur système, tournent vers les carrières agricoles l'esprit de leurs élèves et leur procurent une vraie introduction à la vie champêtre?

Autant de questions qui rendent plusieurs d'entre nous perplexes, très perplexes. Ce n'est pas le dévouement du personnel enseignant

qui manque et ce n'est pourtant pas l'excellent nouveau programme des études primaires agricoles qui fait défaut!

* * *

Va-t-on réaliser un jour la puissance féconde de l'école primaire (après celle de la famille) en vue d'inspirer aux enfants le goût des choses de la terre et de leur inculquer les principes élémentaires du métier champêtre? A-t-on une juste idée que le succès de l'exploitation d'une ferme repose en partie sur la connaissance des éléments et des principes qui éclairent toute l'administration d'un domaine à la campagne?

Ce qui fait la force et le succès du paysan danois et belge, c'est qu'il entre dans la carrière avec la connaissance des principes fondamentaux qui régissent les activités de sa profession. C'est l'école primaire qui lui les donne. Pour comprendre les mathématiques, il est d'abord nécessaire de connaître à fond les quatre règles simples. Chaque profession, chaque science, chaque art est pourvu de ses règles simples. En agriculture, comme en toute autre science, la possession de ces règles assure la lumière et le rendement.

N'est-ce pas une question de justice élémentaire, pour l'habitant des campagnes, qu'on lui rende son fils, au sortir de l'école, plus apte à l'aider dans la carrière agricole et à la pratiquer, dans l'avenir, avec fruit, intelligence et amour? Que les écoles de la campagne soient donc avant tout rurales, par leur programme, leur état d'esprit, leurs aspirations!

Jean-Clas MAGNAN,
Agronome
St-Casimir de Portneuf, P. Q.

Création de cinq comtés

DORCHESTER NE SERA PAS DIVISÉ

Le bill créant 5 circonscriptions électorales a été adopté, après qu'on eut fait disparaître la clause qui constituait un nouveau comté dans Dorchester. Ce dernier comté ne sera donc pas divisé.

Le comté de Hull sera divisé en deux, la ville de Hull et le village de la Pointe-Gatineau formeront un comté, celui de Hull, et le reste du présent comté formera le comté de Gatineau. Gaspé sera divisé en Gaspé nord et sud, et il en sera de même de Temiscouata. Le comté de Champlain sera également divisé: la partie sud conservera ce nom et la partie nord se nommera La-Violette et elle comprendra Grand-Mière et Latuque. Le Lac-St-Jean sera divisé en deux. La partie qui comprendra St-Joseph d'Alma, l'Isle-Maligne, Rivier Bend, Hébertville, St-Bruno et St-Jérôme conservera le nom de Lac-St-Jean et l'autre partie se nommera Roberval, qui renfermera les endroits suivants: Roberval, St-Félicien, St-Prime, Val-Jalbert, Mistassini et Péribonka. Le nombre sera de ce fait porté à 90.

POUR PREVENIR L'INONDATION DE LA GATINEAU

M. GUERTIN, DÉPUTÉ DE HULL, PLAIDE LA CAUSE DES FERMIERS QUI ONT SUBI DES PERTES DANS LA REGION DE BUCKINGHAM. — IL DEMANDE AU GOUVERNEMENT DE QUÉBEC DE PRENDRE DES MESURES POUR EMPECHER LES INONDATIONS.

A la fin de la semaine dernière M. Aimé Guertin, député de Hull, à Québec, a soulevé un débat sur les inondations de la Gatineau, et les dommages causés aux propriétés riveraines.

M. Guertin reproche fortement au gouvernement de Québec de ne pas avoir payé de dommages aux fermiers qui ont subi des pertes dans la région de Buckingham. Une digue a été construite à High Falls par James McLaren Company et des fermes ont été inondées. La compagnie va prendre possession des terrains avant que les fermiers aient reçu des compensations. Le gouvernement devrait voir à ce que les fermiers reçoivent ce qui leur est dû avant que la compagnie soit autorisée à aller de l'avant.

Le député de Hull ajoute que la commission du service des utilités publiques serait incapable de siéger en cette région pendant des mois et que les gens de l'endroit ont besoin d'argent. Il demande au gouvernement d'obliger à l'avenir les compagnies telles que la McLaren à suspendre leurs travaux et à payer auparavant les dommages causés.

"La visite du ministre de la voirie dans mon comté, dit au début le député de Hull, a soulevé certains commentaires au sujet des inondations. Les propriétaires riverains n'étaient pas encore indemnisés au mois de mai. La situation était très grave. En quelques heures, l'eau a monté de sept pieds. Plusieurs personnes ont failli périr; des magasins ont été inondés et des colons ruinés. J'ai demandé au ministre de la voirie de venir à l'aide des gens. Il m'a répondu en disant que je ne connaissais pas mon affaire. Il prétendit que c'était à la Gatineau Power qu'il fallait s'adresser. On a fait des instances au gouvernement, mais à Québec, les intéressés ne semblaient pas réaliser la situation".

Le député de Hull cite alors plusieurs articles de journaux pour

(Suite à la page 8)

Tribune Libre

Trois problèmes

Lac aux Sables, 18 mars 1930

Amis lecteurs, Prochainement, le Bulletin des Agriculteurs frappera à la porte des cultivateurs. Il va nous demander si nous reconnaissons les mérites du grand patriote, J.-N. Ponton, si nous reconnaissons l'efficacité de son œuvre: l'Union Catholique des Cultivateurs. Et si nous, nous sommes doués des sentiments de reconnaissance comme les autres classes de la société, envers leurs unions? Nous répondrons oui. Et l'on s'abonnera en bloc au Bulletin des Agriculteurs, c'est le plus grand moyen d'immortaliser la mémoire de J.-N. Ponton. Amis lecteurs, l'Union et le Bulletin ont fait beaucoup pour l'agriculture. Cela serait trop long de tout énumérer; d'ailleurs, c'est connu. Mais il reste encore beaucoup à faire. C'est l'Union et le Bulletin qui le feront.

Nous, cultivateurs de la province, nous devons nous atteler et travailler bien fort sur trois problèmes. L'industrie greffée sur l'agriculture, la colonisation et la conservation de nos richesses naturelles pour nous Canadiens. Nous importons chaque année de la province voisine et des Etats-Unis, pour plusieurs millions de piastres de marchandises que l'on peut produire ici et manufacturer ici. Si l'on faisait pour l'industrie greffée sur l'agriculture la moitié des sacrifices qu'on a fait pour la voirie et l'industrie du papier, les revenus de l'agriculture seraient doublés dans cinq ans. Actuellement, les revenus de l'agriculture sont de deux cents millions, par conséquent, ils seraient de quatre cents millions. Et lorsque les revenus de l'agriculture seront de quatre cents millions par année, la classe ouvrière sera sauvée, l'on ne parlera plus de chômage. Le cultivateur aura assez de revenus pour employer des ouvriers et les bien payer.

LA COLONISATION

Le gouvernement fait beaucoup par ses entreprises de défrichement, mais ce n'est pas le grand moyen de faire de la colonisation. Si Louis XIV, roi de France, avait dit aux Français: Allez-vous-en au Canada, défrichez de la terre et je vous accorde \$20.00 de l'arpent, pas un seul ne serait venu au Canada. Mais au contraire, il a chargé l'élite de la société d'accompagner les colons et avec des moyens pécuniaires, voilà pourquoi la province de Québec a été défrichée. Si on faisait un appel, en Angleterre, en offrant aux colons anglais une prime de \$20.00 de l'arpent de défrichement, pas un seul ne viendrait. Par contre, on va les chercher à nos dépens, on les groupe

par milliers, on les accompagne pour venir ici et, rendus chez nous, on leur fait des avances pour au delà de \$2,000.00 par famille. Si on en faisait la moitié autant pour nos colons canadiens, on en verrait de la colonisation dans Québec, et on pourrait s'adresser à l'épiscopat pour avoir un aumônier pour accompagner les colons, rester avec eux, les encourager. Ce serait au ministre de la colonisation et à celui de l'agriculture à commencer le recrutement en chargeant MM. les curés de chaque paroisse de recruter leurs colons de ces paroisses et pour la première excursion MM. les honorables ministres devraient, comme Champlain et Maisonneuve accompagner les colons. Cela serait une condescendance pour eux et ça leur donnerait satisfaction. Pour être rendus aux honneurs qu'ils possèdent, Dieu leur a donné beaucoup, par conséquent il leur demandera beaucoup. L'élite de la société, les considère beaucoup, mais cette élite les regarde comme leurs égaux. S'ils savent se pencher sur les plus humbles, ils seront regardés par ces derniers, comme leurs supérieurs et, cela avec beaucoup d'affection et sans arrière-pensée.

NOS RICHESSES NATURELLES. On manipule nos richesses naturelles comme des enfants gâtés, on achève de se départir de ces valeurs et de les livrer aux étrangers pour un plat de lentilles. Si l'on avait suivi l'exemple d'Ontario! Le gouvernement d'Ontario a dépensé cinq cents millions pour faire l'exploitation de ses pouvoirs d'eau, mais il a refusé, en 1926, sept cents millions des Etats-Unis pour ces mêmes pouvoirs en exploitation; par conséquent, ils ont un gain de deux cents millions. De plus, ils sont maîtres de vendre l'électricité à leurs contribuables à un prix abordable, contrairement à ce qui existe dans Québec, où nous avons affaire aux étrangers qui nous surchargent. A l'avenir, il faut réagir et conserver nos richesses naturelles pour nous, Canadiens, ou sinon les générations futures nous maudiront parce que la tradition leur dira, et ils le verront bien eux-mêmes, que la divine Providence nous a gratifiés de grandes richesses naturelles, mais que c'est nous qui les avons sacrifiées aux étrangers.

Merci, M. le Rédacteur, votre tout dévoué,

Arthur MORISSETTE, cultivateur.

LA COLONISATION

Le gouvernement fait beaucoup par ses entreprises de défrichement, mais ce n'est pas le grand moyen de faire de la colonisation. Si Louis XIV, roi de France, avait dit aux Français: Allez-vous-en au Canada, défrichez de la terre et je vous accorde \$20.00 de l'arpent, pas un seul ne serait venu au Canada. Mais au contraire, il a chargé l'élite de la société d'accompagner les colons et avec des moyens pécuniaires, voilà pourquoi la province de Québec a été défrichée. Si on faisait un appel, en Angleterre, en offrant aux colons anglais une prime de \$20.00 de l'arpent de défrichement, pas un seul ne viendrait. Par contre, on va les chercher à nos dépens, on les groupe

par milliers, on les accompagne pour venir ici et, rendus chez nous, on leur fait des avances pour au delà de \$2,000.00 par famille. Si on en faisait la moitié autant pour nos colons canadiens, on en verrait de la colonisation dans Québec, et on pourrait s'adresser à l'épiscopat pour avoir un aumônier pour accompagner les colons, rester avec eux, les encourager. Ce serait au ministre de la colonisation et à celui de l'agriculture à commencer le recrutement en chargeant MM. les curés de chaque paroisse de recruter leurs colons de ces paroisses et pour la première excursion MM. les honorables ministres devraient, comme Champlain et Maisonneuve accompagner les colons. Cela serait une condescendance pour eux et ça leur donnerait satisfaction. Pour être rendus aux honneurs qu'ils possèdent, Dieu leur a donné beaucoup, par conséquent il leur demandera beaucoup. L'élite de la société, les considère beaucoup, mais cette élite les regarde comme leurs égaux. S'ils savent se pencher sur les plus humbles, ils seront regardés par ces derniers, comme leurs supérieurs et, cela avec beaucoup d'affection et sans arrière-pensée.

NOS RICHESSES NATURELLES. On manipule nos richesses naturelles comme des enfants gâtés, on achève de se départir de ces valeurs et de les livrer aux étrangers pour un plat de lentilles. Si l'on avait suivi l'exemple d'Ontario! Le gouvernement d'Ontario a dépensé cinq cents millions pour faire l'exploitation de ses pouvoirs d'eau, mais il a refusé, en 1926, sept cents millions des Etats-Unis pour ces mêmes pouvoirs en exploitation; par conséquent, ils ont un gain de deux cents millions. De plus, ils sont maîtres de vendre l'électricité à leurs contribuables à un prix abordable, contrairement à ce qui existe dans Québec, où nous avons affaire aux étrangers qui nous surchargent. A l'avenir, il faut réagir et conserver nos richesses naturelles pour nous, Canadiens, ou sinon les générations futures nous maudiront parce que la tradition leur dira, et ils le verront bien eux-mêmes, que la divine Providence nous a gratifiés de grandes richesses naturelles, mais que c'est nous qui les avons sacrifiées aux étrangers.

Merci, M. le Rédacteur, votre tout dévoué,

Arthur MORISSETTE, cultivateur.

LA COLONISATION

Le gouvernement fait beaucoup par ses entreprises de défrichement, mais ce n'est pas le grand moyen de faire de la colonisation. Si Louis XIV, roi de France, avait dit aux Français: Allez-vous-en au Canada, défrichez de la terre et je vous accorde \$20.00 de l'arpent, pas un seul ne serait venu au Canada. Mais au contraire, il a chargé l'élite de la société d'accompagner les colons et avec des moyens pécuniaires, voilà pourquoi la province de Québec a été défrichée. Si on faisait un appel, en Angleterre, en offrant aux colons anglais une prime de \$20.00 de l'arpent de défrichement, pas un seul ne viendrait. Par contre, on va les chercher à nos dépens, on les groupe

par milliers, on les accompagne pour venir ici et, rendus chez nous, on leur fait des avances pour au delà de \$2,000.00 par famille. Si on en faisait la moitié autant pour nos colons canadiens, on en verrait de la colonisation dans Québec, et on pourrait s'adresser à l'épiscopat pour avoir un aumônier pour accompagner les colons, rester avec eux, les encourager. Ce serait au ministre de la colonisation et à celui de l'agriculture à commencer le recrutement en chargeant MM. les curés de chaque paroisse de recruter leurs colons de ces paroisses et pour la première excursion MM. les honorables ministres devraient, comme Champlain et Maisonneuve accompagner les colons. Cela serait une condescendance pour eux et ça leur donnerait satisfaction. Pour être rendus aux honneurs qu'ils possèdent, Dieu leur a donné beaucoup, par conséquent il leur demandera beaucoup. L'élite de la société, les considère beaucoup, mais cette élite les regarde comme leurs égaux. S'ils savent se pencher sur les plus humbles, ils seront regardés par ces derniers, comme leurs supérieurs et, cela avec beaucoup d'affection et sans arrière-pensée.

NOS RICHESSES NATURELLES. On manipule nos richesses naturelles comme des enfants gâtés, on achève de se départir de ces valeurs et de les livrer aux étrangers pour un plat de lentilles. Si l'on avait suivi l'exemple d'Ontario! Le gouvernement d'Ontario a dépensé cinq cents millions pour faire l'exploitation de ses pouvoirs d'eau, mais il a refusé, en 1926, sept cents millions des Etats-Unis pour ces mêmes pouvoirs en exploitation; par conséquent, ils ont un gain de deux cents millions. De plus, ils sont maîtres de vendre l'électricité à leurs contribuables à un prix abordable, contrairement à ce qui existe dans Québec, où nous avons affaire aux étrangers qui nous surchargent. A l'avenir, il faut réagir et conserver nos richesses naturelles pour nous, Canadiens, ou sinon les générations futures nous maudiront parce que la tradition leur dira, et ils le verront bien eux-mêmes, que la divine Providence nous a gratifiés de grandes richesses naturelles, mais que c'est nous qui les avons sacrifiées aux étrangers.

Merci, M. le Rédacteur, votre tout dévoué,

Arthur MORISSETTE, cultivateur.

LA COLONISATION

Le gouvernement fait beaucoup par ses entreprises de défrichement, mais ce n'est pas le grand moyen de faire de la colonisation. Si Louis XIV, roi de France, avait dit aux Français: Allez-vous-en au Canada, défrichez de la terre et je vous accorde \$20.00 de l'arpent, pas un seul ne serait venu au Canada. Mais au contraire, il a chargé l'élite de la société d'accompagner les colons et avec des moyens pécuniaires, voilà pourquoi la province de Québec a été défrichée. Si on faisait un appel, en Angleterre, en offrant aux colons anglais une prime de \$20.00 de l'arpent de défrichement, pas un seul ne viendrait. Par contre, on va les chercher à nos dépens, on les groupe

par milliers, on les accompagne pour venir ici et, rendus chez nous, on leur fait des avances pour au delà de \$2,000.00 par famille. Si on en faisait la moitié autant pour nos colons canadiens, on en verrait de la colonisation dans Québec, et on pourrait s'adresser à l'épiscopat pour avoir un aumônier pour accompagner les colons, rester avec eux, les encourager. Ce serait au ministre de la colonisation et à celui de l'agriculture à commencer le recrutement en chargeant MM. les curés de chaque paroisse de recruter leurs colons de ces paroisses et pour la première excursion MM. les honorables ministres devraient, comme Champlain et Maisonneuve accompagner les colons. Cela serait une condescendance pour eux et ça leur donnerait satisfaction. Pour être rendus aux honneurs qu'ils possèdent, Dieu leur a donné beaucoup, par conséquent il leur demandera beaucoup. L'élite de la société, les considère beaucoup, mais cette élite les regarde comme leurs égaux. S'ils savent se pencher sur les plus humbles, ils seront regardés par ces derniers, comme leurs supérieurs et, cela avec beaucoup d'affection et sans arrière-pensée.

NOS RICHESSES NATURELLES. On manipule nos richesses naturelles comme des enfants gâtés, on achève de se départir de ces valeurs et de les livrer aux étrangers pour un plat de lentilles. Si l'on avait suivi l'exemple d'Ontario! Le gouvernement d'Ontario a dépensé cinq cents millions pour faire l'exploitation de ses pouvoirs d'eau, mais il a refusé, en 1926, sept cents millions des Etats-Unis pour ces mêmes pouvoirs en exploitation; par conséquent, ils ont un gain de deux cents millions. De plus, ils sont maîtres de vendre l'électricité à leurs contribuables à un prix abordable, contrairement à ce qui existe dans Québec, où nous avons affaire aux étrangers qui nous surchargent. A l'avenir, il faut réagir et conserver nos richesses naturelles pour nous, Canadiens, ou sinon les générations futures nous maudiront parce que la tradition leur dira, et ils le verront bien eux-mêmes, que la divine Providence nous a gratifiés de grandes richesses naturelles, mais que c'est nous qui les avons sacrifiées aux étrangers.

Merci, M. le Rédacteur, votre tout dévoué,

Arthur MORISSETTE, cultivateur.

LA COLONISATION

Le gouvernement fait beaucoup par ses entreprises de défrichement, mais ce n'est pas le grand moyen de faire de la colonisation. Si Louis XIV, roi de France, avait dit aux Français: Allez-vous-en au Canada, défrichez de la terre et je vous accorde \$20.00 de l'arpent, pas un seul ne serait venu au Canada. Mais au contraire, il a chargé l'élite de la société d'accompagner les colons et avec des moyens pécuniaires, voilà pourquoi la province de Québec a été défrichée. Si on faisait un appel, en Angleterre, en offrant aux colons anglais une prime de \$20.00 de l'arpent de défrichement, pas un seul ne viendrait. Par contre, on va les chercher à nos dépens, on les groupe

par milliers, on les accompagne pour venir ici et, rendus chez nous, on leur fait des avances pour au delà de \$2,000.00 par famille. Si on en faisait la moitié autant pour nos colons canadiens, on en verrait de la colonisation dans Québec, et on pourrait s'adresser à l'épiscopat pour avoir un aumônier pour accompagner les colons, rester avec eux, les encourager. Ce serait au ministre de la colonisation et à celui de l'agriculture à commencer le recrutement en chargeant MM. les curés de chaque paroisse de recruter leurs colons de ces paroisses et pour la première excursion MM. les honorables ministres devraient, comme Champlain et Maisonneuve accompagner les colons. Cela serait une condescendance pour eux et ça leur donnerait satisfaction. Pour être rendus aux honneurs qu'ils possèdent, Dieu leur a donné beaucoup, par conséquent il leur demandera beaucoup. L'élite de la société, les considère beaucoup, mais cette élite les regarde comme leurs égaux. S'ils savent se pencher sur les plus humbles, ils seront regardés par ces derniers, comme leurs supérieurs et, cela avec beaucoup d'affection et sans arrière-pensée.

NOS RICHESSES NATURELLES. On manipule nos richesses naturelles comme des enfants gâtés, on achève de se départir de ces valeurs et de les livrer aux étrangers pour un plat de lentilles. Si l'on avait suivi l'exemple d'Ontario! Le gouvernement d'Ontario a dépensé cinq cents millions pour faire l'exploitation de ses pouvoirs d'eau, mais il a refusé, en 1926, sept cents millions des Etats-Unis pour ces mêmes pouvoirs en exploitation; par conséquent, ils ont un gain de deux cents millions. De plus, ils sont maîtres de vendre l'électricité à leurs contribuables à un prix abordable, contrairement à ce qui existe dans Québec, où nous avons affaire aux étrangers qui nous surchargent. A l'avenir, il faut réagir et conserver nos richesses naturelles pour nous, Canadiens, ou sinon les générations futures nous maudiront parce que la tradition leur dira, et ils le verront bien eux-mêmes, que la divine Providence nous a gratifiés de grandes richesses naturelles, mais que c'est nous qui les avons sacrifiées aux étrangers.

Merci, M. le Rédacteur, votre tout dévoué,

Arthur MORISSETTE, cultivateur.

LA COLONISATION

Le gouvernement fait beaucoup par ses entreprises de défrichement, mais ce n'est pas le grand moyen de faire de la colonisation. Si Louis XIV, roi de France, avait dit aux Français: Allez-vous-en au Canada, défrichez de la terre et je vous accorde \$20.00 de l'arpent, pas un seul ne serait venu au Canada. Mais au contraire, il a chargé l'élite de la société d'accompagner les colons et avec des moyens pécuniaires, voilà pourquoi la province de Québec a été défrichée. Si on faisait un appel, en Angleterre, en offrant aux colons anglais une prime de \$20.00 de l'arpent de défrichement, pas un seul ne viendrait. Par contre, on va les chercher à nos dépens, on les groupe

La session provinciale

La session de Québec est finie

Le bill des écoles juives ad opté à la vapeur à la fin de la session soulevée des protestations de l'épiscopat - Lettre de Son Eminence le cardinal Rouleau

La session de Québec est finie, tous les députés sont partis. Comme toujours dans les derniers jours l'étude de la législation et des bills a été menée à la vapeur. L'adoption, mercredi dernier, du bill des écoles juives, a soulevé les protestations de l'épiscopat. On lira plus loin la lettre de Son Eminence le cardinal Rouleau à ce sujet.

Avant l'adoption du bill mardi l'opposition a demandé de réviser le projet au Conseil de l'Instruction publique provinciale parce qu'en matière d'éducation c'est l'autorité qu'il faut consulter.

Monsieur David, secrétaire provincial, présentait le bill. Il en a fait un exposé sobre et clair. Ce bill, dit-il, est la reconnaissance du droit des parents à l'éducation de leurs enfants et aussi un témoignage éloquent que dans la province de Québec se continuent les traditions de respect et de tolérance envers les minorités.

M. Taschereau s'est déclaré opposé à l'école neutre. C'est pour cela qu'il est en faveur de l'école juive.

Le premier ministre a répudié solennellement toute idée d'école neutre, et le secrétaire de la province a déclaré qu'une fois de plus la population canadienne-française donne aux minorités le traitement le plus large et le plus généreux, et qu'ainsi elle a droit de revendiquer pour les siens les mêmes droits dans tout le pays qu'elle a colonisé et évangélisé.

Proposition de M. Aldéric Blain. M. Aldéric Blain, député de Dorion, déclare que la minorité a toujours reçu un traitement juste, ainsi que tous ceux qui sont venus de l'étranger dans cette province. La majorité leur a demandé de contribuer au progrès de cette province.

M. Blain dit qu'il a étudié la question sans préjugé et au point de vue juridique. Il est clair que le bill renferme des contradictions et qu'il n'apporte pas un règlement complet. Le conseil de l'Instruction publique a charge de toutes

soient invités à rencontrer le conseil de l'Instruction publique, lorsqu'il s'agit de questions qui intéressent l'éducation des personnes de croyance juive. Il n'y a rien de plus légitime. Mais n'est-il pas étrange que des non-chrétiens puissent intervenir, ne fût-ce qu'à titre consultatif, lorsqu'il s'agit d'une question qui intéresse toute la population en général, c'est-à-dire qui intéresse l'éducation des enfants baptisés catholiques ou protestants?

Il est un autre amendement qui inspire des inquiétudes à des catholiques qui, d'habitude, ne manquent pas de clairvoyance. C'est celui de l'article "13" qui déclare que les écoles juives relèvent de la "seule" compétence du surintendant de l'Instruction publique. L'addition de ce qualificatif semble être bien modifiée les rapports du surintendant avec le conseil, car il le soustrait aux directions des comités catholiques et protestants.

Dans cette innovation, de bons esprits craignent de voir un achèvement vers la création d'un ministère de l'Instruction publique, création contre laquelle l'hon. Premier ministre s'est déjà prononcé publiquement. Par cette disposition se trouve aussi modifiée notre système éducationnel qui a fait l'admiration de Sa Sainteté Pie XI.

On peut dire que le surintendant est un catholique et que les écoles juives sont placées sous son contrôle absolu. C'est bien quelque chose, mais qui ne sait que l'esprit catholique, comme la lumière, admet des gradations infinies? Grâce à Dieu, nous avons aujourd'hui des catholiques sincères, mais demain et après-demain?

Les hommes passent, les principes demeurent. Quelle sera la mentalité des fonctionnaires dans un avenir plus ou moins éloigné? Ne serons-nous pas exposés à avoir un simple catholique de nom, promu à cette charge importante? Quelle sera sa compétence pour juger les questions de morale ou de religion qui seront enseignées dans les écoles? Sera-t-il doué de la fermeté nécessaire pour proscrire des doctrines subversives? Mais s'il agit selon les instructions du conseil, tel que constitué, nous possédons les plus hautes garanties pour la surveillance efficace de l'enseignement religieux et le respect de l'ordre social.

Ces considérations, j'en suis assuré, traduisent le sentiment de nos évêques.

Frère R.-M., Cardinal Rouleau, O.P., archevêque de Québec.

LEGER AMENDEMENT

Le bill des écoles juives fut ensuite légèrement modifié par le Conseil législatif et à la suite de cet amendement, l'archevêque de Québec a publié la communication suivante.

"Au cours d'une conversation entre M. le Secrétaire de la province et Son Eminence le Cardinal, il a été convenu d'amender l'article 13 du bill des écoles juives de façon à en préciser le sens, en rappelant les obligations du surintendant, de sorte que les devoirs de ce dernier demeurent les mêmes; et en toutes circonstances il doit se conformer aux instructions qui lui sont données par le Conseil de l'Instruction publique."

Tribune libre

(Suite de la 1ère page) On dit qu'une longue entrée en matière n'est jamais de mise... Eh! bien, voici, sans grand préambule, ce en quoi consiste mon sujet: encore le salaire des institutrices. Je vois avec plaisir, que plusieurs s'intéressent à nous, entre autres, M. Albain Nichols qui me remercie cordialement d'avoir bien voulu nous aider un peu en nous communiquant ses idées — excellentes, qui, le jure, sont comprises par tout le monde — qui veut comprendre — l'espère qu'il exaucera notre vœu de bien vouloir continuer et nous en serons bien reconnaissants.

On dit que la valeur, le dévouement n'ont pas de prix. C'est le cas, et bien le cas. Ce ne sont pas nos sacrifices, nos abnégations qu'on paie — un peu, mais ce que nous dépensons de nous-mêmes pour nous livrer à l'enseignement. Aucune de nous n'est exempte de travaux et de sacrifices, car, qui dit: institutrice dit: se donner. Mais il me semble que c'est toujours avec un cœur d'apôtre que nous remplissons notre tâche; avec

une véritable "patience d'ange et de mère", avec une bonté qui n'a jamais de démenti, avec une bienveillance égale sous tous les rapports, tout en conservant nos devoirs, que nous supportons, dix mois par année, 50 et même 60 enfants qui composent notre clientèle. Ce n'est rien de tout cela qui se paie, c'est notre travail, et cela n'en n'est pas un, c'est une mission.

Allez donc ensuite demander à l'ouvrière du bureau ou de la manufacture de fournir un aussi bon travail et dans de telles conditions avec un aussi minime salaire. Oh! c'est alors qu'elles jetteront les hauts cris. Et nous! Mais, est-ce que vous n'avez pas lu ce titre si bien approprié à notre sujet: "Donnez-leur une voix et elles se défendront"? Ah! là, voici la voix; aidée de plusieurs autres, j'espère que son écho se repercutera assez sonore pour se faire entendre à tous ceux qui ont des oreilles et qui font semblant de ne pas entendre comme dit l'Evangile...

Une chance que j'ai mes parents, me disait une institutrice. Oui, heureuse es-tu. Et puis, celles qui n'en ont pas du tout, ou est-elle leur chance? Mieux vaut la taire et la passer sous silence, car elles n'en ont pas du tout — et puis, avant de penser à toi un peu, pense à payer tes dettes ma petite maîtresse d'école qui gagnes \$32, par mois. Tu fais de l'argent, allons, ce n'est pas de valeur, tu n'as que toi à faire vivre. Bien, ensuite, s'il n'en reste ce que je ne crois guère, peut-être le \$0.25 qui vient au bout du \$32.00, tu pourras le mettre dans la "tire-lire" et au bout de deux ou trois mois de ces minuscules économies, tu pourras enfin l'acheter un chapeau réduit de moitié prix, parce qu'il est passé de saison depuis deux mois, et qu'ailleurs tu n'aurais pas le sou vaillant pour te le procurer. Alors, comment voulez-vous rembourser à vos parents \$350 qu'ils ont donné pour vous à l'École Normale? Impossible. En résumé, une maîtresse se fait instruire pour le bénéfice... des autres.

Où, direz-vous, et celles qui n'ont pas de parents gardent tout alors... Oh! Oh! attention: "Braves gens, prenez garde à ce que vous dites. Tout peut sortir d'un mot qu'en passant vous perdez. Tout, la haine et le deuil," a dit Victor Hugo.

Ça ne se passe pas ainsi. Encore plus grosses sont les dépenses car nous sommes à l'étranger.

Mais enfin, ce salaire à qui le demandons-nous? Dieu merci, nous savons que les cultivateurs sont plus habitués à voir leur porte-monnaie plus vide que plein; non ce n'est pas à eux que nous nous adressons pour le moment. "Demandez et vous recevrez". Il me semble que nous exprimons des réclamations assez expresses, brèves, pressantes, et n'oublions pas les épithètes, "justes et méritées" que ceux qui pourraient régler notre cause et plusieurs autres aussi, devraient enfin signaler leur présence et donner signe de vie. A qui sert le grand conseil de l'Instruction publique, qui, il me semble, devrait apparaître auprès du gouvernement, car voilà celui qui devrait se faire une gloire de nous accorder ce que nous demandons, nous, institutrices, et vous, cultivateurs, afin de ne pas dépenser inutilement de l'argent qui ne sert à autre chose qu'à aller dans les mains de ceux qui préchent le travail et l'économie sans jamais en donner une parcelle d'exemple.

"A vaincre sans difficulté; on triomphe sans gloire". N'allons pas dire que ce ne sont pas les obstacles qui auront fait défaut, si un jour, le succès couronne nos efforts, car, vous le savez, dans la vie, comme à l'école, c'est la volonté qui apporte, c'est l'obstacle vaincu, c'est l'effort fait qui mérite la couronne; pas de triomphe vrai si le hasard seul le donne. Et c'est alors qu'on pourra dire en toute vérité en parlant de tous ceux qui ont lutté jeunes surtout en employant la pensée de Corneille dans "le Cid":

"Aux âmes bien nées, la valeur n'attend pas le nombre des années".

Deux choses me manquent: l'espace et je n'en veux pas abuser; ensuite, le temps, monsieur le rédacteur et amis lecteurs, pour vous dire merci, et encore merci.

Marie-Jeanne ARES

Note de la rédaction. — M. Xavier Beaudoin, en Tribune libre, la semaine dernière, suggéra un moyen qui paraît bien pratique pour régler cette question afin que la "mission" de l'institutrice soit non pas payée à sa valeur, mais au moins ouvertement reconnue et appréciée.

Cette suggestion de M. Beaudoin mérite que nous revenions sur le sujet sous peu.

Voyage de colons dans l'Ouest canadien

Le 10 avril prochain partira de la gare Bonaventure un groupe important de Canadiens qui vont s'établir au pays de la grande culture, dans l'Ouest canadien. M. l'abbé Georges Bilodeau, missionnaire-colonisateur, et M. J. E. Laforce, agent général du Chemin de fer national du Canada, accompagneront jusqu'à destination ces futurs cultivateurs du pays de la grande culture.

De partout on écrit à M. l'abbé Bilodeau, 520, rue Richmond, à Montréal, pour demander des renseignements au sujet des conditions du voyage. C'est un signe que les autres qui veulent s'emparer des meilleures terres du continent américain, sont chaque jour de plus en plus nombreux.

Si, au lieu de gagner les villes, les Canadiens français étaient allés s'établir dans les plaines immenses de l'Ouest canadien, ce pays serait mieux cultivé qu'il ne l'est aujourd'hui, parce que les Canadiens français sont plus habitués à la culture mixte. Le peuple canadien serait plus riche qu'il ne l'est aujourd'hui.

C'est une preuve de ce que les autres ont perdu en laissant des étrangers s'emparer d'une partie de nos terres.

Dans une province du pays de la grande culture, dans la Saskatchewan, il y a cent dix-sept mille fermes. Durant les derniers cinq ans, ces fermiers ont produit pour une valeur annuelle de \$400,000,000. Ce qui fait une moyenne de production de plus de \$400 par tête de la population totale de la province, même ceux des villes. Et, chaque ferme a rapporté une moyenne de revenus de \$3,450 par année. Les Canadiens des villes gagnent-ils autant?

Il reste encore de grandes étendues de ces riches terres à étendre. C'est vers ces régions que se dirigera le groupe nombreux des autres, qui, comme dans une belle

de Gravelbourg, mais une région où l'on rencontre, perdus dans les prairies, des touffes de saules et des taillis qui lui donnent une apparence de parc.

De grandes clairières où les pois sauvages croissent à hauteur de poitrine, alternent avec des massifs de peupliers blancs et des prairies où le foin naturel pousse à foison, autour de petits lacs où fourmillent les canards.

Dans ce pays, ouvert à la colonisation par le Père Thériault et l'abbé Ouellet, au prix de sacrifices surhumains, huit paroisses canadiennes-françaises rivalisent de prospérité. Quand les deux chemins de fer actuellement en construction relieront cette région avec celle de Saint-Walburg et de North Battleford, ou se trouve un autre groupe de paroisses françaises, le pays de Saint-Paul connaîtra une ère de grande prospérité.

Dans cette immense étendue de riches terres, il reste de la place pour des milliers de familles. Ces terres, appartenant, les uns au gouvernement qui les donne gratuitement, les autres à des particuliers à des compagnies qui les vendent à bas prix et à des conditions faciles.

La Société de Colonisation de Saint-Paul, désireuse de voir ces riches terres occupées par des nôtres, fait appel aux Canadiens qui veulent s'établir dans un riche pays ou y établir leurs enfants à peu de frais.

M. l'abbé Geo. Bilodeau, 520, rue Richmond, Montréal, et M. J. E. Laforce, du Chemin de fer national du Canada, qui accompagnent le groupe, dans ce voyage vers l'Ouest sont toujours à la disposition de ceux qui désirent des renseignements sur le riche pays de Saint-Paul.

J.-E. LAFORCE

Le prix de revient du lait

M. D.-C. Noisieux. Henryville, 26 mars 1930. Le Bulletin des Agriculteurs, Montréal.

Le dernier numéro de "Conseils pour la saison" des fermes expérimentales, contient un article très intéressant et très instructif sur le prix de revient du lait. Cet article devrait être médité par ceux qui dans notre province s'efforcent depuis six mois de trouver le juste prix que devraient recevoir les producteurs pour ce produit sur le marché de Montréal.

Dans cet article, M. S. A. Hilton, de la ferme expérimentale fédérale de Nappan, N.-E., nous apprend que sur cette ferme l'on poursuit depuis 17 ans des expériences sur le coût de production du lait.

Au cours de ces 17 années d'expérimentation l'on a trouvé que les principaux facteurs qui déterminent le coût de production du lait sont: les frais de nourriture, les frais de main-d'œuvre et les frais fixes; ou, si l'on veut, les frais d'intérêt et de dépréciation sur le capital investi dans la production du lait.

L'on a trouvé que les frais de nourriture entrent pour 60% dans le prix de revient du lait; l'on a trouvé qu'au cours de cinq dernières années, le coût moyen de la nourriture pour produire 100 livres de lait en hiver a été de \$1.83 les cent livres. Comme cette somme de \$1.83 ne représente que 60% du prix de revient du lait, il faut donc en conclure que le coût total de production du lait sur cette ferme, pendant la période de stabulation, c'est-à-dire de novembre à mai inclus, a été au cours des 5 dernières années, de \$3.05 les cent livres, soit 30 1/2 cts le gallon.

Il va de soi que sur cette ferme de Nappan, l'on met en oeuvre tous les moyens connus pour produire le lait à son prix de revient le plus bas; ainsi l'on produit sur la ferme des plus grandes parties des gros fourrages et des grains qui servent à l'alimentation des vaches; l'on pratique le contrôle laitier qui permet d'éliminer les pensionnaires inutiles et l'on tient une comptabilité serrée de toutes les dépenses, ce qui permet de démontrer exactement que sur une ferme ordinaire en mettant en pratique tous les moyens que la science expérimentale peut mettre à notre disposition, l'on peut produire du lait en hiver à un prix de revient minimum de 30 1/2 cts le gallon.

Joseph COMEAU

Voyage de colons dans l'Ouest canadien

Le 10 avril prochain partira de la gare Bonaventure un groupe important de Canadiens qui vont s'établir au pays de la grande culture, dans l'Ouest canadien.

M. l'abbé Georges Bilodeau, missionnaire-colonisateur, et M. J. E. Laforce, agent général du Chemin de fer national du Canada, accompagneront jusqu'à destination ces futurs cultivateurs du pays de la grande culture.

De partout on écrit à M. l'abbé Bilodeau, 520, rue Richmond, à Montréal, pour demander des renseignements au sujet des conditions du voyage. C'est un signe que les autres qui veulent s'emparer des meilleures terres du continent américain, sont chaque jour de plus en plus nombreux.

Si, au lieu de gagner les villes, les Canadiens français étaient allés s'établir dans les plaines immenses de l'Ouest canadien, ce pays serait mieux cultivé qu'il ne l'est aujourd'hui, parce que les Canadiens français sont plus habitués à la culture mixte. Le peuple canadien serait plus riche qu'il ne l'est aujourd'hui.

C'est une preuve de ce que les autres ont perdu en laissant des étrangers s'emparer d'une partie de nos terres.

Dans une province du pays de la grande culture, dans la Saskatchewan, il y a cent dix-sept mille fermes. Durant les derniers cinq ans, ces fermiers ont produit pour une valeur annuelle de \$400,000,000. Ce qui fait une moyenne de production de plus de \$400 par tête de la population totale de la province, même ceux des villes. Et, chaque ferme a rapporté une moyenne de revenus de \$3,450 par année. Les Canadiens des villes gagnent-ils autant?

Il reste encore de grandes étendues de ces riches terres à étendre. C'est vers ces régions que se dirigera le groupe nombreux des autres, qui, comme dans une belle

Vers le succès
L'ÉPARGNE régulière est le premier pas vers le succès et la BANQUE DE MONTREAL s'offre à vous y aider.
Elle fait bon accueil aux petits dépôts d'épargne, paie intérêt composé et vous donne la sécurité que comportent ses grandes ressources.
Banque de Montréal
Fondée en 1817
L'actif dépasse \$960,000,000

Eleveuse Buckeye No 118
Le modèle parfait chauffé au charbon pour 500 poulets
PAR LA FORME DE LEUR CONSTRUCTION les eleveuses BUCKEYE
conservent plus de chaleur à un prix réduit que toute autre eleveuse. La garantie est formelle ou l'argent remis.
SOUPAPE A DOUBLE ACTION
Les nouveaux poêles Buckeye ont le double régulateur de tirage contrôlé par un thermostat (automatiquement). Ils régulent la chaleur avec 50% plus d'efficacité et nécessitent moins d'attention. Ils empêchent la perte du combustible et, le plus important, c'est qu'ils assurent un feu continu. A cause de merveilleux thermostats Buckeye, il n'y a pas de risque pour la somme de chaleur fournie aux poussins. Le thermostat se règle par lui-même. Il conserve le feu sans surchauffer et ne permet aucun écart de température préjudiciable aux poussins. Avec Buckeye, ils ont pleinement de chaleur en tout temps — tout le jour, toute la nuit.
Hector L. DERY Limitée
158, St-Paul est :: :: Montréal
Tél. MARquette 6208
AGENTS DEMANDES PARTOUT, ECRIVEZ.

Quelques facteurs qui influencent l'éclosion
(Notes des fermes expérimentales)
La vitalité des sujets reproducteurs, l'état plus ou moins vigoureux dans lequel ils se trouvent, est le facteur qui exerce le plus d'importance sur la qualité des poussins éclos. Dans l'élevage intensif en vue de la ponte que l'on pratique aujourd'hui, on donne toujours plus d'attention à la généalogie de l'oiseau qu'à sa vitalité tandis que cette dernière doit venir au premier rang quand il s'agit de la reproduction. Il faut aussi que les poules destinées à la reproduction soient traitées de façon à ce que leur vigueur physique soit toujours maintenue au plus haut niveau. Il est généralement sage de leur donner un repos avant la saison de production. En tous cas, il ne faut pas les forcer à pondre avant que l'on ait besoin de leurs oeufs pour l'incubation. En ces cinq dernières années sur les fermes expérimentales, les oeufs de poules ont toujours mieux éclos que les oeufs venant de poulettes. Quant à la vigueur des poussins, elle était à peu près la même pour les deux catégories. Si l'on doit se servir de poulettes pour la reproduction il est essentiel qu'elles soient écloses de bonne heure, qu'elles soient bien développées et vigoureuses. Une autre considération, c'est que la sélection des sujets issus de poulettes est généralement rigoureuse, car beaucoup de leurs mères ne donnent pas une quantité d'oeufs suffisante pendant la première année et il n'y a donc pas de profit à élever leur progéniture.
Il est important de bien nourrir les sujets reproducteurs car si la nourriture ne renferme pas les éléments qui sont essentiels à la reproduction, ces éléments ne se trouveront pas dans l'œuf pas plus que dans le corps de l'oiseau. Un ration bien équilibré devrait se composer généralement de grain à litière, de pâtée, de verdure, de gravier, de coquilles, de charbon de bois, et d'eau pure en abondance. Les expériences qui ont été faites sur la ferme ont démontré que la capacité d'éclosion est améliorée par l'emploi de certaines vitamines. L'huile de foie de morue est le plus efficace de ces suppléments et la pâtée devrait en contenir à raison de 2% par poids avant et pendant la saison d'élevage; le choux est l'une des meilleures verdures.

Centrifuges! Centrifuges!
Centrifuges, meilleure marque, 1,000 livres, \$65.00 — 650 livres, \$45.00 — 350 livres, \$35.00 — garantis neufs.
Adressez toute demande d'information à: Boîte 58, "Bulletin des Agriculteurs" 3, Notre-Dame Est, Montréal.

QUELQUES-UNES DE NOS MEILLEURES VARIÉTÉS
BURBANK.—La Tomato la plus hâtive du monde. Fruit carmin clair, le plus petit. Résistant aux maladies. Pqt. 20c; 1/2 once, 60c; 1 once, \$1.00.
TOMATE ROUGE CHISWICK.—Fruit de première qualité. Production soutenue. Pqt. 15c; 1/2 once, 60c; 1 once, \$1.00.
MARGLOBE.—Le dernier mot en fait de Tomate. Résistant aux maladies. Grappe de 5 à 7 gros fruits, unis, épais, presque sans cœur, subtilement d'une rouge écarlate. Pqt. 15c; 1/2 once, 60c; 1 once \$1.00.
TOMATES HYPERBOS.—(Nouveauté de marché). La variété la plus prolifique existante. Produisant souvent de 20 à 22 fruits à la grappe. Fruit ferme, absolument rond, d'une saveur exquise, entièrement lisse et d'une couleur écarlate foncée. Mérite un essai dans tous jardins. Pqt. 30c, 3 pour \$0.80.
MELON CANTALOUPE BANANE.—La description est dans le nom. Atteignant 2 1/2 pds de long. Chair saumon foncé. Qualité supérieure. Pqt. 10c; 1 once, 30c.
OIGNON EXCELSIOR DE CRANTON.—Le Champion du monde pour exposition. Cultivé parfaitement, il atteint une pesanteur de 4 livres et mesure de 21 à 24 pouces de circonférence. Pqt. 25c; 1 once, \$1.00.
PENSEE.—Mammouth géante d'exposition de Ferguson No 87. La plus grosse variété au monde; mesurant au delà de 3 pouces de diamètre. Entièrement nouveau et de couleurs très rares. La plus récente et la meilleure variété existante. Insuperable pour sa grosseur son merveilleux coloris, sa texture épaisse. Pqt. \$1.00; 2 pour \$1.50; 6 once, \$2.50.
COLLECTION SPECIALE D'UN PAQUET DE CHOCUNES DES VARIÉTÉS CI-DESSUS.—\$1.75.
NOTE.—Sur commande de n'importe lequel des articles ci-haut, nous vous adressons gratuitement notre magnifique catalogue annuel, contenant 170 pages, très intéressantes sur graines de légumes et de fleurs, 10 pages de Nouveautés, aussi 12 pages de fleurs en couleurs naturelles.

Quaker Sugared Schumacher
Schumacher's FEED
MADE BY The Quaker Oats Company PETERBOROUGH-SASAKATOON CANADA 100 LBS. NET WEIGHT
Nourriture à Hydrate de Carbone profitable pour les porcs
"Quaker Sugared Schumacher" active la croissance des pores à peu de frais
LA Nourriture "Quaker Sugared Schumacher" est la ration idéale pour les porcs en période de croissance et développement. Elle leur assure une charpente robuste et allongée, tout en aidant à obtenir le genre de pores qui commandent les meilleurs prix.
Tout comme une bonne vache laitière, la truie portière a beaucoup à faire. Il lui faut une ration soutenante et propre à stimuler la lactation — des hydrates de carbone, du calcium, du phosphore et des vitamines. La Nourriture "Quaker Sugared Schumacher" est un mélange soigné de blé, blé d'Inde, avoine, orge, tourteau de lin, minéraux et sel — tous des ingrédients qui répondent aux besoins de la truie pleine ou portière.
Vous trouverez aussi précieuse pour tous les bestiaux cette excellente nourriture riche en hydrates de carbone. Nous avons réussi, par un procédé spécial, à incorporer de la MELASSE SECHÉE dans la Nourriture "Schumacher". Cela la rend plus succulente, tout en en facilitant la digestion.
Il n'y a rien de perdu dans cette nourriture. Elle est séchée au four et facile à manipuler. Si l'on en juge par les résultats, elle est meilleur marché que le grain pur. Elle se mélange parfaitement avec tout bon concentré riche en protéines.
"La Vache Laitière et le Porc à Bacon", par l'éminent professeur J. A. MacLean, fameux expert canadien en matière d'élevage, traite d'une façon claire et précise des divers problèmes d'alimentation. Tout éleveur devrait posséder un exemplaire de cet ouvrage. Nous vous en adresserons un gratis sur demande.
THE QUAKER OATS COMPANY, Dept. B. A. Peterborough, Ont.
Quaker Sugared Schumacher Feed
MOTOR CO. Lée
440 rue Ontario Ouest L'Ancester 6241
Nouvelle adresse après le 1er avril, 3155 AVE DU PARC
Demandez une démonstration
ACHÉTEZ LES NOURRITURES DANS LES SACS RAYÉS

Ford CAMIONS
Autos de livraison
prix à \$625
Facilités de paiements
GENEREUX
MOTOR CO. Lée
440 rue Ontario Ouest L'Ancester 6241
Nouvelle adresse après le 1er avril, 3155 AVE DU PARC
Demandez une démonstration

LES PRIX DE LA DERNIERE HEURE

Ce que vous vendez

Prix du gros, net, livrée à Montréal

Dernière correction. Mardi, à 1 heure p.n.

BEURRE DE BEURRERIE	
Pasteurisé No 1.....	\$0.32
No 1.....	0.31
No 2.....	0.30
FROMAGES LOCAUX	
Meules de 20 lbs.....	\$ 0.20
Meules de 5 lbs (parafine).....	0.21
FROMAGE COLORE	
No 1.....	0.19
No 2.....	0.18
FROMAGE BLANC	
No 1.....	0.19
No 2.....	0.18
OEUF	
Frais Extras.....	0.32
Frais Premiers.....	0.29
Poillettes.....	0.26
Frais Seconds.....	0.26
POULES VIVANTES	
Choix, 5 lbs et plus.....	0.00 à 0.00
Bonne, 4 1/2 lbs et plus.....	0.00 à 0.00
Moyenne, 4 lbs et plus.....	0.00 à 0.00
Passable, 3 lbs et plus.....	0.00 à 0.00
POULES ABATTUES	
Choix, 5 lbs et plus.....	25 à 0.28
Bonne, 4 1/2 lbs et plus.....	0.28
Moyenne, 4 lbs et plus.....	0.26
Passable, 3 lbs et plus.....	0.17
POULETS VIVANTS	
Choix, 5 lbs et plus.....	20 à 0.00
Bonne, 4 1/2 lbs et plus.....	0.00
Moyenne, 4 lbs et plus.....	0.00
Passable, 3 lbs et plus.....	0.00
POULETS ABATTUS	
Choix 6 lbs et plus.....	30
Bonne, 5 lbs et plus.....	0.28
Moyenne, 4 1/2 lbs et plus.....	0.26
Passable, 4 lbs et plus.....	0.30
Passable, 3 lbs et plus.....	0.20
DINDES VIVANTES	
Choix, 12 lbs et plus.....	0.00
Bonne, 10 lbs et plus.....	0.00
Vieux dindes.....	0.00
DINDES ABATTUES	
Choix, 12 lbs et plus.....	33
Bonne, 10 lbs et plus.....	36
Vieux dindes.....	26
OILES VIVANTES	
Bonne, 9 lbs et plus.....	0.09
Passable.....	0.09
OILES ABATTUES	
Bonne, 10 lbs et plus.....	0.18
Moyenne, 8 lbs et plus.....	0.00
CANARDS ABATTUS	
Choix, 5 lbs et plus (jeunes).....	0.00
Bon, 4 lbs et plus.....	0.20

CE QUE VOUS ACHETEZ

FARINE A PAIN	
Première patente.....	\$7.90
Deuxième patente.....	7.30
Fort à boulanger.....	6.90
FARINE A ENGRAIS	
1ère.....	4.60
2ème.....	4.10
SOUS-PRODUITS DU BLÉ	
Seu.....	31.25
Gru rouge.....	33.25
Gru blanc (Laurentia).....	38.25
Criblures de blé moulu.....	40.00
Middlings.....	38.25
Moulée d'orge pure.....	37.25
MOULÉES	
"Success".....	40.25
"Union".....	34.25
GRAIN MOULU	
Blé d'Inde moulu.....	2.10
Blé d'Inde cassé.....	2.10
TOURTEAUX DE LIN	
Première qualité.....	53.25
DRECHE DE BRASSERIE	
Dreche sèche.....	31.25
ORGE	
No 3 C. W.....	0.00
No 4 C. W.....	0.00
SUCRE	
Granulé (sac de jute).....	5.20
Granulé (sac de coton).....	5.30

GRATIS
AUX INVENTEURS
NOUVEAU MANUEL
DE L'INVENTION
ALBERT FOURNIER
354, rue Université, Montréal

GRATIS
Cette montre ainsi que plusieurs beaux cadous pour dames et messieurs donnés pour la vente de 50 paquets de graines de jardin, à .07 cts le paquet.
Demandez 50 paquets de graines et notre catalogue.
L'Union du Jardinier Engg., Lévis, P.Q.

Faites Travailler le Cheval durant le Traitement
Pas besoin de laisser inactif un cheval qui souffre de boiterie, d'entorse ou d'inflammation. Appliquez Absorbine et laissez travailler le cheval pendant le traitement. Ne produit pas d'ampoules ni ne fait tomber le poil. Sûr et économique. Brochure gratuite. \$2.50 chez votre pharmacien ou marchand général. 72F W. F. Young, Inc., Immeuble Lyman, Montréal.

ABSORBINE
Réduit l'inflammation

Nos lois agricoles

LA LOI DES SEMENCES

Par Paul Vézina, professeur à l'Inst. Agricole d'Oka

Il sera bientôt temps de se procurer le matériel nécessaire pour la prochaine saison. Partout l'on verra annoncées des semences de toutes espèces et de toutes qualités, à des prix souvent fort élevés. Il est difficile, sur la seule apparence du grain, de juger de sa valeur. Mais le cultivateur pourra, en se guidant sur la description qui doit être attachée à chaque sac, savoir quelle est la valeur exacte de son contenu.

ETIQUETTES SPECIALES

Car il existe une loi qui oblige tous les vendeurs à donner, sur des étiquettes spéciales, les renseignements suivants: (Art. 5 de la loi).

1. — Le nom et l'adresse du vendeur.
2. — Le nom de l'espèce ou des espèces de semences.
3. — Le nom de la marque, s'il y en a.
4. — Le nom du classement de la semence, qui doit être l'un des suivants: nos 1, 2 et 3:

(I) Pour les semences générales du commerce; (II) Pour les semences provenant d'une récolte de semences reconnue à l'inspection pure quant à la variété et qui a été enregistrée par la Canadian Seed Growers' Association, sous les noms de: Enregistré no 1, Enregistré no 2, Enregistré no 3, auxquels noms de classement peuvent être ajoutés tels mot ou mots que peut prescrire un règlement pour décrire telle avarie causée à la semence, lorsque cette avarie ne peut affecter sa valeur utilitaire comme ensemencement;

(III) Pour les mélanges de graminées, de trèfle ou autres semences de fourrage ou de plantes fourragères. Mélanges nos 1, 2 et 3.

5. — Le numéro de série du certificat de contrôle de l'échantillon ou la lettre et le numéro de série du certificat d'inspection de la semence;

6. — Le lieu d'origine des espèces et de la manière qui peut être prescrite par règlement.

Cet article de la loi affecte toutes les semences de trèfle, luzerne, graminées fourragères, lin, sorgho, millet, blé, avoine, orge seigle, maïs, sarrasin, tournesol (soleil), pois de grande culture, fèves de grande culture et vesces (ou lentilles). L'article 5 de la loi s'applique à toutes semences qui doivent être vendues pour l'ensemencement, excepté dans les cas suivants:

(a) A la semence vendue pour être nettoyé ou classée avant d'être mise en vente dans le but d'ensemencement;

(b) A la semence gardée en magasin aux fins de nettoyage ou de classement; toutefois, l'emplacement du magasin ne doit pas être accessible aux acheteurs de semence ou la semence doit être étiquetée "gardée pour nettoyage".

(c) Aux semences de graines céréales, de sarrasin, de pois de grande culture, de fèves de grande culture et de maïs cultivées, vendues et livrées par un cultivateur sur son propre terrain, pour ensemencement par l'acheteur en personne, à moins que l'acheteur desdites semences n'obtienne du vendeur, à l'époque de cette vente, un certificat attestant que ladite semence lui est fournie conformément aux dispositions de la présente loi;

(d) A la vente de semence-souche d'épave qui peut être produite et vendue par un sélectionneur de plantes à un producteur de semences, à moins que cette semence ne soit revendue. (Am. 1928, c. 47).

LABORATOIRE D'ANALYSE

Lorsque le cultivateur achète une semence dont la qualité est décrite de la façon ci-dessus mentionnée, et qu'après examen minutieux, il croit constater que la semence ne répond pas à la description donnée, il lui est permis de faire vérifier en envoyant des échantillons au laboratoire d'analyse du gouvernement fédéral dont l'adresse est la suivante: M. Jules Simard, inspecteur des semences, chambre 705, édifice Labelle, rue Sainte-Catherine est, Montréal. Ces échantillons doivent être pris de la manière indiquée par l'article 18 de la loi qui se lit comme suit: Tout échantillon de semence ou de plantes, prélevé et cacheté pour essai ou classement officiel, doit être prélevé en présence de la personne ou de son agent qui a vendu, mis en vente, annoncé, exposé ou possédé pour la vente desdites semences ou plantes, ou d'un témoin impartial ou désintéressé, et en conformité des règles édictées par règlements pour l'échantillonnage officiel des semences. Parlant de la manière de procéder au prélèvement des échantillons, la loi dit que les échantillons doivent être prélevés de façon à représenter aussi exactement que possible la masse sur laquelle ils sont prélevés.

(I) Les semences en sacs ou poches doivent être tirées avec: (a) Une sonde à tirées, qui doit être assez longue pour s'enfoncer d'au moins trois pouces dans le sac et avec laquelle on prendra des quantités approximativement égales des parties du dessus et du fond du sac, ou (b) Un long tube échantillonneur (sticker) qui ira à partir du dessus jusqu'au fond, près du centre, ou (c) A la main, lorsque les sacs sont en partie vides et que l'on peut atteindre le fond de cette manière, ou (d) Si le sac à échantillonner est plein ou presque plein et que l'on n'a pas de sonde à sa disposition, on pourra en vider le contenu et prendre approximativement des parties égales d'au moins trois endroits différents de la masse.

(II) La semence en vrac, en wagons, peut être tirée avec un long tube échantillonneur (sticker), qui va du dessus jusqu'au fond de la masse de semence dans le wagon; on fera au moins six prélèvements, un à chaque extrémité du wagon,

un à partir de chaque moitié, à mi-chemin entre l'extrémité du wagon et le côté de la porte, et un de chaque côté de la porte.

(III) La semence en vrac, dans des contenants, peut être prélevée avec un long tube échantillonneur (sticker) ou à la main, suivant que les circonstances l'exigent, en prenant approximativement des parties égales d'au moins trois parties différentes de la masse, savoir, sur le dessus, près du milieu et près du fond.

(IV) Lorsque les semences sont dans des paquets de papier, le paquet tout entier sera pris.

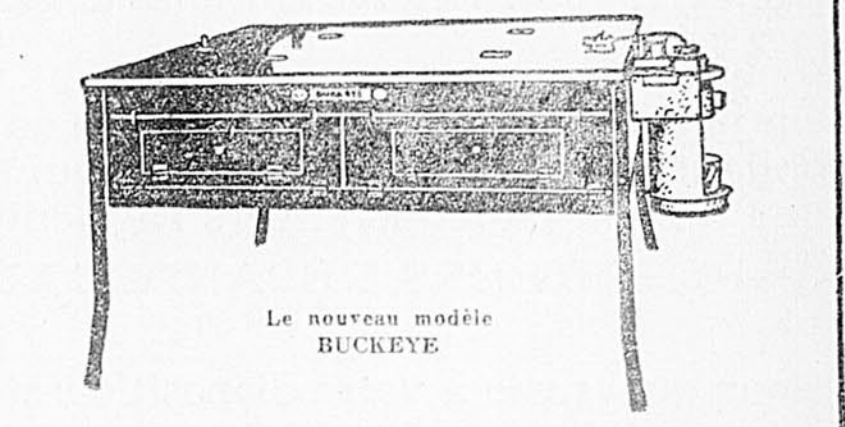
(V) Les échantillons soumis pour classement en catégories, sous l'article 5 ou pour les essais de pureté et de germination sous les articles 6 et 7 de cette loi, ou conformément aux règlements gouvernant l'importation des semences, devront se composer des quantités que voici: (a) pour les espèces de semences, à l'exception du lin, énumérées aux tableaux 1 et 4 de ces règlements, une livre; (b) pour les graines énumérées aux tableaux 2 et 5; ainsi que le lin, la navette et les betteraves fourragères, deux onces; (c) pour les graines énumérées aux tableaux 3, 6 et 7, à l'exception de la navette et des betteraves fourragères, une once.

6. Nombre d'échantillons à prélever. — Le nombre d'échantillons qui doit être prélevé sur une quantité de semence sera le suivant: (1) semence enregistrée no 1, enregistrée no 2 ou enregistrée no 3, un échantillon de chaque contenant, et (II) semence no 1, mélange no 1, no 2, mélange no 2 et no 3, ou mélange no 3, au moins un échantillon de chaque contenant lorsqu'il y a moins de dix contenants; et au moins dix échantillons lorsqu'il y a dix contenants ou plus. Les échantillons ainsi prélevés peuvent être tenus séparément et désignés par une marque telle que a, b, c, etc., et cette marque doit être appliquée sur le contenant d'où l'échantillon a été prélevé, ou, si la personne prélevant les échantillons est davis que les différents échantillons prélevés sont d'un caractère uniforme, les échantillons peuvent être mélangés ensemble parfaitement pour faire un échantillon composé et, si le vendeur le désire, une partie de l'échantillon ou des échantillons composés sera laissée à la personne dont les semences sont inspectées et échantillonnées.

7. Comment les échantillons officiels doivent être expédiés. — Les échantillons officiels seront expédiés dans un contenant cacheté, avec une déclaration certifiée, donnant le nom de la personne qui a prélevé l'échantillon, le nom et l'adresse de la personne qui a vendu ou offert, ou gardé en sa possession pour la vente, les semences d'où ledit échantillon a été prélevé, la façon dont le contenant est marqué, et l'article ou les articles de la loi en contravention desquels lesdites semences ont été trouvées, vendues ou offertes, exposées ou tenues en possession pour la vente ou soupçonnées de l'être.

Pourquoi un Buckeye

La seule compagnie jusqu'à ce jour QUI A DONNE DU FRANÇAIS dans ses publications.
LA SEULE MACHINE annoncée et vendue avec une garantie
LA SEULE MACHINE vendue et connue dans la province de Québec qui n'a jamais trompé son acheteur, et celle qui ne manque pas sa coupée.
N'achetez pas avant de savoir qu'est-ce que le



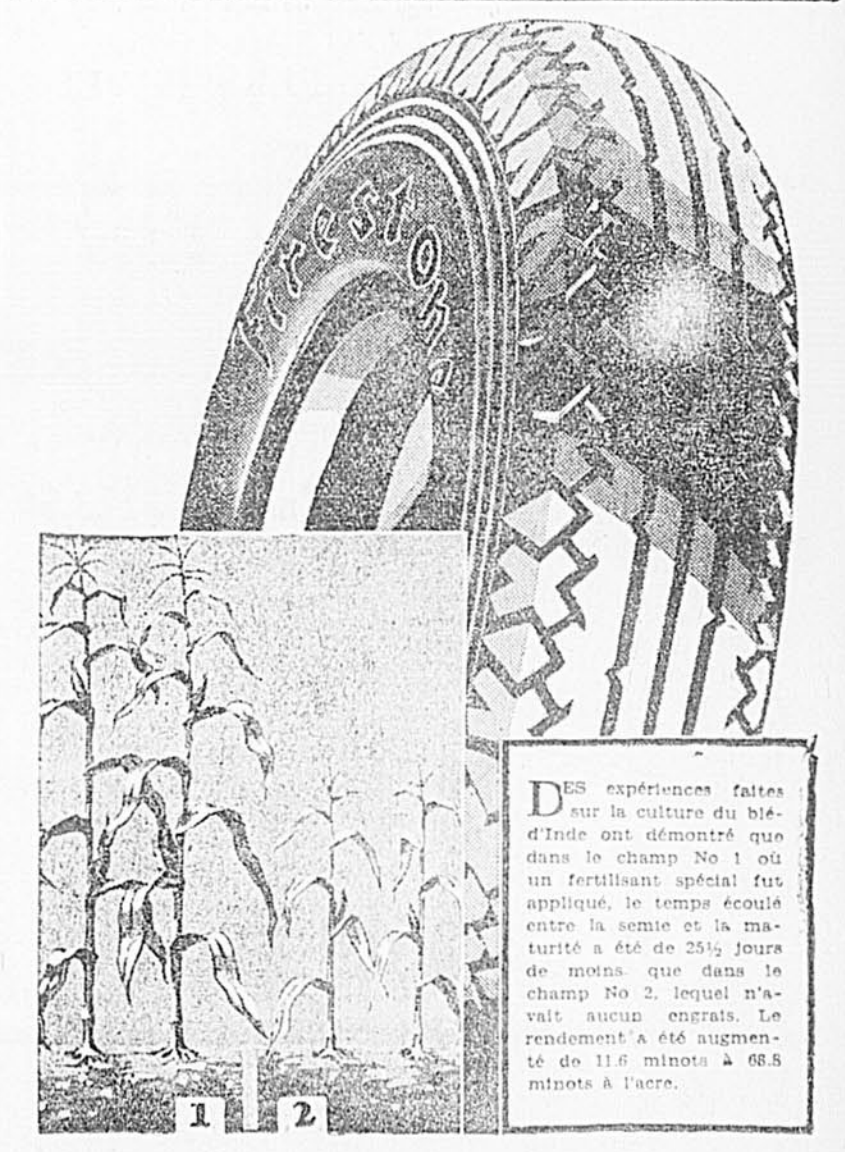
Le nouveau modèle
BUCKEYE
DEMANDEZ LE CATALOGUE FRANÇAIS
qui vous montrera ce qu'est la nouvelle machine BUCKEYE.
Hector L. Déry Ltée
158, St-Paul est — Boîte Postale 626 — Montréal
— Tél. MARquette 6208 —

derions pour la préparation de toute la semence. Du moins, ce que l'on peut faire avec facilité, c'est la sélection à la main d'un demi-boisseau de céréales que l'on sèmera sur un lopin réservé à cette fin. Ce lopin sera bien entretenu durant l'été; on le nettoiera des mauvaises herbes et des tiges chétives ou atteintes de maladies, telles que le charbon. On récoltera, battra et criblera cette graine séparément, et l'on aura ainsi, sans trop de frais, une semence de qualité supérieure pour l'année suivante. On devrait suivre cette pratique, tous les ans, et pour toutes les céréales.

C'est parce qu'elles suivent ces méthodes que les fermes de démonstration de la province obtiennent des rendements supérieurs dans la culture des céréales en particulier, allant jusqu'à 40 et 46 minots à l'arpent, alors que d'autres statistiques les rendements obtenus sur les fermes de Québec sont: Avoine, 28 min.; orge, 25 min.; blé, 17 min.

Nous nous permettons de dire que 28 minots d'avoine comme rendements moyens ne sont pas suffisants pour notre province. Avec une compréhension plus grande de notre métier de cultivateur, l'application de bonnes méthodes de culture et surtout le choix de variétés de bonnes semences adaptées à la région, nous pourrions augmenter d'au moins 10 minots nos rendements en céréales, rendements nécessaires pour que leur culture soit profitable.

Disons-nous bien ceci: de même qu'on ne garde pas pour la reproduction des génisses chétives et mal bâties, de même devrait-on logiquement être particulier dans le choix des semences qui sont l'espoir des récoltes de demain.



Le procédé spécial qui brise tous les records

Le procédé spécial appliqué au pneu consiste dans l'addition de certains éléments qui produisent les récoltes de première valeur.

Le procédé spécial appliqué au pneu, consiste dans l'addition d'un ENDUIT GOMMEUX (Gum-Dipping), qui double la résistance du pneu, augmente le millage et donne beaucoup plus de sécurité sur la route.

Le rendement des récoltes est en proportion de la valeur de la semence mise en terre, de la fertilisation et de la culture données à votre sol.

Afin d'obtenir plus de millage d'un pneu, quelque chose de spécial doit être mis dedans. "Gum-Dipping" — le procédé spécial employé seulement dans la fabrication des pneus Firestone — saturé et isolé avec du vrai caoutchouc naturel fibre de chaque fil de l'enveloppe pneumatique. Ce procédé réduit ainsi au minimum la chaleur résultant de la friction, par conséquent réduit le surchauffage, le plus grand ennemi de la durée des pneus.

Insistez pour obtenir les pneus "Firestone" "Gum-Dipped" fabriqués suivant le procédé spécial, et assurez-vous une grosse récolte de milles additionnels dans la durée de vos pneus sans frais additionnels.

PLUS DE MILLES POUR CHAQUE DOLLAR

Firestone

Seuls fabricants de
PNEUS "GUM - DIPPED"

Grand Concours d'Abonnement!

LE BULLETIN DES AGRICULTEURS LANCE UN NOUVEL APPEL A SES AMIS POUR LEUR DEMANDER DE LUI RECRUTER DE NOUVEAUX ABONNES

CULTIVATEURS !

Vous qui voulez que le Bulletin des Agriculteurs continue à travailler pour vous, rendez-lui cette tâche possible en prenant part au présent GRAND CONCOURS D'ABONNEMENT

On parle aujourd'hui d'agriculture dans tous les cercles sociaux. Nos gouvernements prennent plus que jamais conscience de leurs obligations envers l'agriculture. Qui niera au BULLETIN DES AGRICULTEURS une large part dans ce réveil et cette transformation de l'opinion publique envers l'agriculture ?

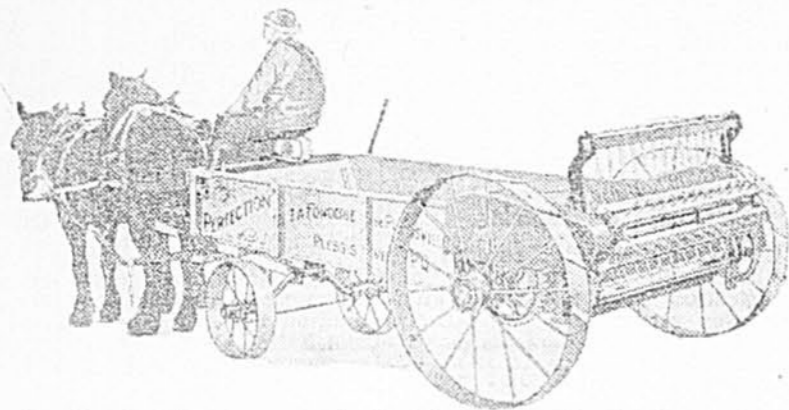
AGRICULTEURS, REPANDEZ LE BULLETIN DES AGRICULTEURS : C'EST VOTRE JOURNAL. VOUS SAVEZ QU'IL EST A VOTRE DISPOSITION, QU'IL EST A VOS ORDRES.

Pour qu'il reste à votre disposition et à vos ordres, il faut que vous continuiez à lui assurer son indépendance économique. Augmentez le nombre de ses abonnés et vous augmenterez ses revenus en abonnements et en annonces. ET LE BULLETIN DES AGRICULTEURS RESTERA TOUJOURS A VOTRE SERVICE.

PRES DE \$3,000 EN PRIX

2ème PRIX

Le célèbre Epaneur "Perfection" valeur \$130.00



Le plus fort, le mieux construit et le plus durable des épaneurs légers fabriqués en Canada. Le gagnant aura le privilège d'échanger cette machine pour une autre de même valeur.

OFFERT PAR

LA FONDERIE DE PLESSISVILLE
(FONDEE EN 1873)
PLESSISVILLE, QUE.

4ème PRIX

Le fameux poêle "RURAL"

Valeur \$113.50

Demandez le catalogue Legaré pour les instruments aratoires et tous les accessoires de la maison et de la ferme.

Acheter de Legaré veut dire satisfaction assurée.

OFFERT PAR

P. T. Legaré Limitée
QUEBEC

6ème PRIX

Manteaux en mouton canadien
Valeur \$75.00

Manteaux pour homme ou pour dame, au choix du gagnant.

Produit d'une industrie canadienne.

Nous fabriquons aussi les robes de carrioles. Venez nous voir au écrivez-nous.

OFFERT PAR

CANADIAN BROADTAIL FUR CO., LTD.
J. O. SAMSON, gérant.
4525 St-Dominique :: Montréal

CONCOURS 1930

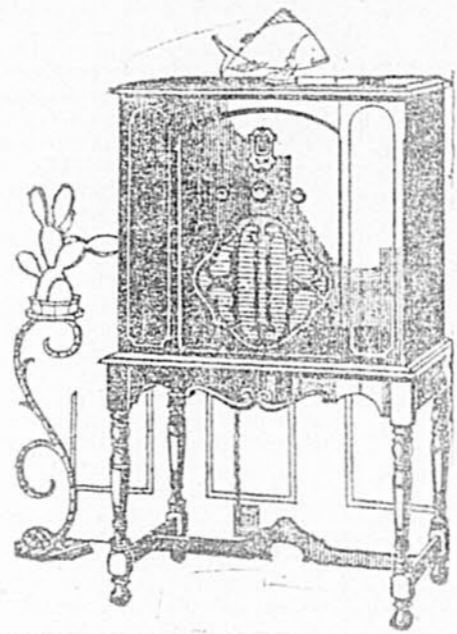
Le "Bulletin des Agriculteurs",
3, Notre-Dame Est, Montréal.

Je désire aider le "Bulletin" à continuer son oeuvre. Veuillez donc enregistrer mon nom comme concurrent (concurrente) au présent concours d'abonnements.

Nom
Bureau de Poste
Comté

1er PRIX

Le fameux radio "PAYETTE" valeur \$259.00



Radios pour tous les goûts et toutes les bourses.

Pour tous genres de réparations à votre radio, nous tenons des experts à votre disposition. Venez nous voir.

Demandez aussi notre catalogue d'accessoires et de pièces de rechange

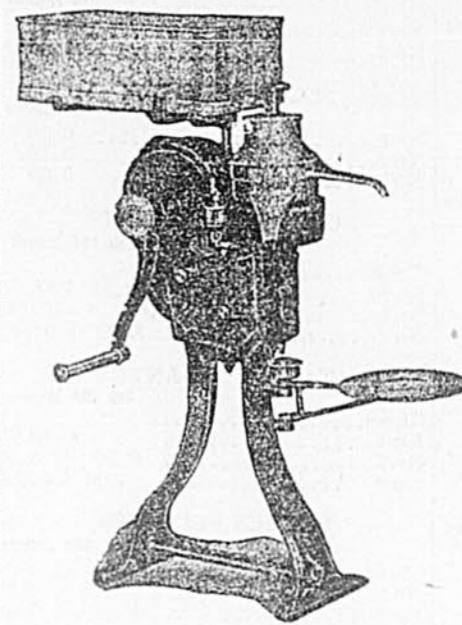
Offert par

PAYETTE & COMPAGNIE Ltée
910 rue Bleury - - - Montréal

3ème PRIX

Le Centrifuge "U.S."

Valeur \$125.00



Le centrifuge "U.S." est renommé pour son écrémage parfait. C'est une machine solide, sanitaire et résistante, et très facile à mettre en marche. Il est de votre intérêt de l'étudier.

Demandez nos catalogues - Venez nous voir.

PRIX OFFERT PAR

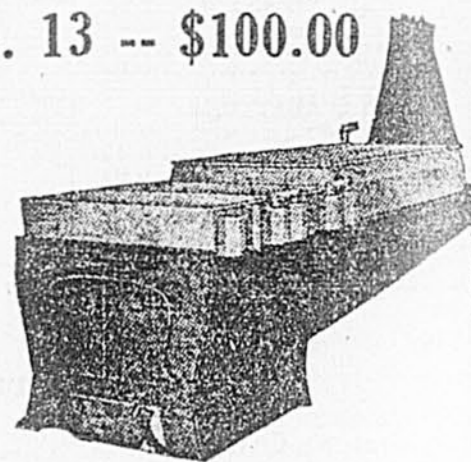
B. TRUDEL & CIE
304 Place d'Youville

Tél. MARquette 8067 Casier Postal 484 MONTREAL

5ème PRIX

Evaporateur no. 13 -- \$100.00

Pour 200 érables comme pour 5,000, une de nos 12 grandeurs convient à vos besoins.



Tirez le maximum de profit de votre érablière en employant un évaporateur JUTRAS.

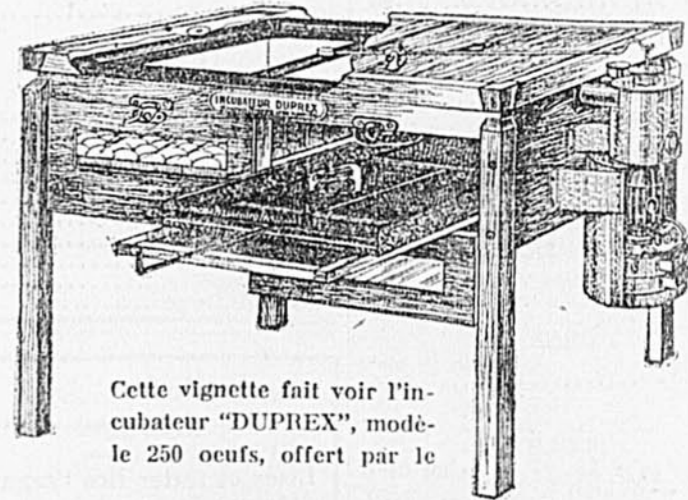
Demandez aussi notre catalogue gratuit de toutes nos machines agricoles.

OFFERT PAR

LA CIE JUTRAS, Limitée
Victoriaville, Qué.

9ème PRIX

Incubateur "Duprex" Valeur \$27.50



Cette vignette fait voir l'incubateur "DUPREX", modèle 250 oeufs, offert par le

COMPTOIR POSTAL

Dupuis Frères

MONTREAL

8ème PRIX

Sertisseuse 'Domestic' valeur \$50.00

Nous vendons aussi le célèbre stérilisateur "DOMESTIC"

Offert par

Ecrivez-nous.

GARDNER'S CANNING LIMITED
439, RUE BONSECOURS :: :: MONTREAL

(Suite à la page 5)

Conditions du Concours

CE CONCOURS EST MAINTENANT OUVERT ET SE CONTINUERA JUSQU'AU 15 JUILLET 1930

TOUS LES ABONNES PEUVENT Y PRENDRE PART

Les magnifiques et nombreux prix offerts seront accordés aux concurrents et aux concurrentes qui auront recruté le plus grand nombre d'abonnements.

Le prix de l'abonnement reste à \$1.00 pour un an; \$2.50 pour trois ans.

Deux renouvellements seront comptés comme un nouvel abonnement.

Un abonnement de trois ans compte pour deux abonnements.

Les abonnements et les renouvellements devront nous être adressés chaque semaine.

Les remises devront être faites par mandats de poste ou par chèques payables au pair à Montréal.

Les frais de malle et de mandats pourront être retenus par les concurrents sur chaque envoi d'argent.

Ecrivez les noms et adresses bien lisiblement.

INSCRIVEZ-VOUS IMMEDIATEMENT EN VOUS SERVANT DU COUPON ET VOUS RECEVREZ LA PAPETERIE, DES PRIMES ET TOUTES LES INSTRUCTIONS NECESSAIRES.

Primes aux Abonnés

Portrait de J.-N. Ponton

(Grandeur 12 x 18)

C'est plus qu'une prime, c'est un souvenir !



Pour répondre au désir exprimé par une foule de cultivateurs, nous avons décidé de mettre entre les mains des concurrents le portrait de J.-N. Ponton, grand format, pour distribution à tous ceux qui s'abonneront au "Bulletin des Agriculteurs" ou qui renouvelleront leur abonnement.

Pour ces derniers, il leur suffira de payer leur abonnement d'avance pour jusqu'à janvier 1931.

Cette condition est d'ailleurs également exigée pour avoir droit au tirage des prix spéciaux.

Ceux qui paieront directement au bureau du "Bulletin" recevront la prime désirée, par la malle.

Les concurrents auront aussi pour distribution à tous ceux qui s'abonneront au "Bulletin des Agriculteurs" ou qui renouvelleront leur abonnement, le portrait de l'hon. J.-L. Perron, ministre de l'agriculture, et celui de M. Camillien Houde, chef de l'opposition.

Ceux qui s'abonneront pour trois ans à \$2.50, pourront avoir deux portraits à leur choix.

Autour du Foyer

Tragiques fiançailles

(NOUVELLE)
Par Marie-Antoinette
GREGOIRE-COUPAL
(Suite)

Je la regardais avec une quasi stupeur et je ne me sentais pas disposé à hier ainsi ma vie à celle d'une gamine de six ans. Mais Lucile ne semblait pas réaliser tout ce que ses projets avaient pour moi d'extraordinaire, elle ne parlait que par son cœur, aussi continuait-elle sans remarquer mon embarras :

J'ai économisé les plus possibles au cours de ces dix dernières années, j'ai fait mon testament et quand ma maison et mes meubles seront vendus, je crois qu'il restera à Madeleine de quoi payer assez largement ses années de pensionnat. Elle n'aura pas de dot, mais je vous connais, mon ami, ces considérations la vous laissent indifférent.

Elle pensait à tout, je baissai la tête pour lui cacher mon regard et je me mis à loucherment du bout de sa longue queue de cerf, à cette minute Madeleine arriva en robe de marguerites sur ses genoux de sa mère, puis se suspendant à son cou.

Maman, dit-elle, il y a un homme dans le sentier, il est grand, il a l'air méchant, quand je l'ai vu je me suis sauvée.

Pourvu que ce ne soit pas Guillaume, murmura Lucile en devenant plus livide encore. Quelqu'un m'a dit qu'on l'avait vu dans la région.

Elle sautait alors la fillette, la serrait convulsivement contre son cœur, tout en se penchant vers moi, et là, me regardant avec des yeux pleins d'angoisse, de torture et de prière, des yeux d'un s'échappant une puissance voisine de l'hypnotisme.

Hugues, supplia-t-elle, promettez-moi, jurez-moi que vous ferez ce que je vous ai demandé.

J'hésitai; elle répéta plus impérieusement :

Je vous en supplie, promettez-le-moi tout de suite!

Je vous promettais tout, Lucile. Vous nous regardions tous les deux avec toute la vie dans les yeux, elle, la vie qui s'en va, moi, la vie que l'on enchaîne, aussi le ricane ment qui troubla le silence derrière nous, nous fit-il tressaillir, sur sauter même. Madeleine se dressa sur ses petites jambes, Lucile frémit; moi, je restai galvanisé en reconnaissant le misérable Guillaume. Il riait méchamment en pointant vers nous le canon d'une carabine.

Avait-il entendu notre conversation? C'était assez peu probable, la voix de Lucile était si faible; mais il avait surpris nos gestes, nos regards et quelle interprétation avait-il pu leur donner?

Je fis appel à mon sang-froid et j'allais me lever pour me mettre en route Lucile et son bourreau quand celle-ci me souffla presque imperceptiblement: "Prenez l'enfant dans vos bras!"

Johéris en automate, Madeleine se blottit contre moi et je me redressai en fixant Guillaume d'un regard d'acier. Il ricana plus fort. Je le tiens, comme, hurla-t-il enfin. C'est toi qui m'as jeté un jour le mépris à la face, c'est toi qui m'as traité d'infidèle, de monstre, que sais-je encore? J'en faisais la fière, tu étais tes vertus pour mieux faire ressortir mes prétendus vices! Quand on est si bon, si pure, si droite, on n'a pas de rendez-vous aux bords des rivières, dans les endroits isolés...

Taisez-vous, cria-t-je. N'insultez pas plus longtemps une innocente

que vous avez lâchement abandonnée!

C'est inutile de vous monter sur vos argots mon petit coq. Cette femme est la mienne, ce n'est pas la vôtre et je vais lui faire son affaire!

Il n'avait pas terminé ces mots qu'une détonation ébranla l'air. Lucile étouffa une plainte et tomba aux pieds du grand pin. Un filet de sang rougit l'herbe. Madeleine cria: "Maman!", elle tendit ses petits bras puis retomba évanouie sur mon épaule. Je resserrai mon étreinte et me sentis une telle angoisse au cœur que je ne pus articuler une seule des injures qui me venaient aux lèvres.

Mettez cette enfant par terre, cria Guillaume.

Je ne répondis pas. Le petit corps de Madeleine s'alourdisait dans mes bras, je le serrai plus fort encore sur ma poitrine, mes yeux eurent des éclairs farouches.

M'entendez-vous, rugit l'homme. Cette enfant n'est pas à vous, mettez-la là.

Il désignait une place près de la mère. J'articulai nettement: "Non!"

Il me dévisagea avec des yeux de tigre. Je ne bronchai pas. Un silence suivit, le roulement d'une automobile se fit entendre sur la route voisine, Guillaume redouta la présence de quelque témoin, il tira au hasard, tourna les talons et disparut.

La balle m'avait effleuré l'oreille, elle alla se loger dans le tronc d'un merisier. Je restai là quelques secondes, privé de mouvement et de pensées, un peu comme une statue de sel, puis j'entendis distinctement le bruit d'un auto qui démarre, l'écho d'un juron puis un silence lourd tomba sur nous. J'abaissai sur Madeleine mes yeux hagards; elle m'apparut jolice comme un enfant-Jésus de cire et, reprenant soudain conscience des faits, je murmurai: "Ma fiancée!"

Il me fit tressaillir, et je restai là comme un fou, appelant de tout mon être le secours d'un être humain; mais nous étions loin de toute habitation, l'endroit était désert, et sur la route rien ne se faisait plus entendre. Alors je me fis violence, je déposai Madeleine dans l'herbe haute qui nous entourait et je fis un grand signe de croix afin que Dieu me rende le sang froid. Elle avait la tête renversée dans les marguerites éparses, les mains croisées sur son cœur et toutes maculées de sang.

Il l'a tuée, pensai-je, l'a tuée! Et je me sentis un tel désespoir dans l'âme que je gémis: Mon Dieu, Mon Dieu!

Je m'agenouillai près du corps inerte, je le soulevai dans mes bras qui tremblaient et je reconnus que la balle était logée dans l'épaule. Guillaume ne devait pas être habile tireur et j'en bénis la Providence, mais Lucile était si faible qu'on pouvait tout prévoir de cette perte de sang.

Je m'appliquai du mieux que je pus à panser la plaie et je déchirai à cette fin un petit tablier de Madeleine qui traînait près de la nappe de papier. Quand l'eau terminée ce travail pénible et délicat, j'entendis un soupir derrière moi, c'était la petite qui revenait à elle, la petite que j'avais oubliée dans mon ardent désir de soulager la mère. Elle se mit à pleurer si fort que je dus évoquer le souvenir du vieil homme pour obtenir son silence.

Je m'appliquai du mieux que je pus à panser la plaie et je déchirai à cette fin un petit tablier de Madeleine qui traînait près de la nappe de papier. Quand l'eau terminée ce travail pénible et délicat, j'entendis un soupir derrière moi, c'était la petite qui revenait à elle, la petite que j'avais oubliée dans mon ardent désir de soulager la mère. Elle se mit à pleurer si fort que je dus évoquer le souvenir du vieil homme pour obtenir son silence.

Attention, mon cher Léopold, se dit-il, l'orage est proche. Mesure tes paroles.

A l'avenir, reprit Jeanne, quand tu ne seras pas capable de venir comme les autres, à huit heures, tu resteras chez vous, car à neuf heures... et quand c'est le temps de se coucher et non de faire une deuxième veillée.

Vraiment, Jeanne, mais avoue que ma visite te fait plaisir pareil, préfères-tu que je m'en aille tout de suite?

Tu peux rester encore un peu si ça te fait plaisir, on va régler quelque chose. L'attention de Léopold se porta sur Jeanne. Il trouva qu'elle était encore plus jolie dans sa nouvelle toilette, comme elle parlait vite son teint s'anima et il prenait plaisir à la regarder, tout en lui répondant à peu près.

Au bout d'un quart d'heure de reproches, il finit par dire: — Allons, Jeanne, pardonne-moi puisque ce n'est pas de ma faute.

Pas de la faute? Ah! oui, dit-elle, où as-tu été quand tu es parti d'ici dimanche au soir?

Oh m'a dit, reprit-elle devant son hésitation, que tu es encore fait deux veillées dans une?

Tiens, tu as reçu ton journal.

N'es-tu pas allée à la veillée que Blanche Lapointe a donnée quand tu es partie d'ici?

Comme son frère m'avait fait promettre d'y aller absolument et que tu ne voulais pas venir, je me suis rendu seul; ne suis-je pas maître de moi? — Sans doute, qu'est-ce qui me dit que tu n'as pas fait deux veillées dans une ce soir?

Allons, que vas-tu supposer encore?

La vérité, puisque tu veux faire deux veillées dans une, prend ton chapeau et va-t'en...

Comme Jeanne est orgueilleuse et mauvaise, elle reprit: — Tu connais mon idée et tu sais que je n'y reviens jamais.

Tu me fais de la peine, Jeanne, bonne chance... Jeanne s'effaçait sur une chaise et les sanglots se font entendre. Il est parti... parti pour ne jamais revenir... elle pleure plus fort... jamais revenir et par ma faute, mon orgueil... on m'a souvent dit que je serais toujours orgueilleuse. Comment se fait-il, lui, si prompt d'ordinaire, a-t-il été si calme? Réellement, je ne pensais pas qu'il partirait.

Léopold est parti pour ne plus revenir... * * *

Après six ans, on retrouve Léopold qui arrive de son ouvrage heureux d'avoir fini pour venir embrasser sa petite femme ainsi que ses deux amours de bébés qu'il adore.

Petite sœur, que cette page déjà noircie que la main inexorable du destin vient de tourner à jamais ne te laisse aucune amertume. Chasse de ton âme certains mauvais souvenirs, et si tu retournes vers le passé en cendre, ne l'attarde pas à vouloir rallumer les peines éteintes... n'y puise que les souvenirs de clarté, de rêves et d'amour; le rappel des choses effaçées ensoleille les jours les plus sombres, et nous nous surprenons parfois à sourire d'attendrissement en évoquant des instants où l'on fut divinement heureux... des visages aimés qui animèrent nos rêves fleuris... Sur cette page qui n'est plus, certains souvenirs sont inscrits en lettres d'or...

Oh! cette page dont je fus le témoin: "Elle ira s'ajouter aux autres pages qui forment déjà mon dossier Par delà les sombres rivages Que nul ne peut franchir sans expier." C. M.

Pour tes vingt ans, je te souhaite du bonheur, en autant qu'il peut exister sur la terre. La santé, la réalisation de ton "grand rêve"... Ce bonheur que je te souhaite, je le voudrais complet, immense, sans fin, mais je sais que ce vœu est vain, car, Luce chérie, le bonheur sur cette terre est chose fragile qui ne dure qu'un instant. Mais cependant, à côté des douleurs, Dieu fit germer aussi un peu de bonheur, et il ne se passe pas de jours où l'on en ramasse pas quelques miettes qui nous rattachent à la vie et nous la fait trouver moins amère.

Une âme grande, idéaliste, n'a pas peur de la souffrance, elle comprend et apprécie l'amitié sincère que j'ai pour toi.

Celle qui aime à se dire dans l'avenir comme dans le passé l'amie loyale, sincère et fidèle, et que pour le présent (alors que c'est possible...) te baise de toute son âme aimante... SIMONE L.

St-Casimir, 24 jan. 1930.

Courrier des Abeilles

Reine rêveuse. — Le printemps est-il vraiment si hâtif en Gaspésie? Il se fait à peine, dites-vous? Hélas, ici il est encore en demie-voie avec du noir et du blanc et du blanc et du noir. Les rameaux sont nus, est-il bien vrai qu'il naitra bientôt des bourgeons? Il ne faut pas faire comme saint Thomas mais croire à la résurrection sans encore rien avoir vu d'elle... Il y a déjà longtemps que je n'ai eu de nouvelles de Criquette; je crois qu'elle perd un peu de son humeur épistolaire; il est vrai que je suis un si piètre correspondant et que je n'ai pas lieu de m'étonner quand on paie du réciproque mes interminables retards. Deux beaux sourires pour vous et Marguerite.

Gisèle. — Lucto a dû recevoir votre gentille missive, peut-être même avez-vous déjà sa réponse entre les mains, les courriers postaux étant parfois plus rapides que les courriers de Grande-Sœur. Comment vont les études? Êtes-vous une compagne d'Amarylles.

Gilka la Bohémienne. — Je pense beaucoup de bien de votre belle région parce que j'en ai souvenance, mais je ne suis jamais allée, pour ma part, j'our de ses pittoresques beautés. C'est que nous ne demeurons pas voisins, ma chère Gilka. J'ignorais ce nouveau lien d'amitié existant entre vous et ma soeurlette, mais je souhaite qu'il grandisse et devienne très fort et très durable. Je me hâte d'aller au-devant de vos désirs afin qu'ils puissent se réaliser dans leur plénitude.

G. Taimé. — Ne souhaiteriez-vous pas une très gentille correspondante? Gilka, une délicieuse bohémienne, vous tendrait joyeusement ses petites mains.

Petit Beethoven. — Laissez-moi vous féliciter de la décision que vous venez de prendre et vous souhaitez toutes les consolations possibles. Il vous faudra beaucoup de force physique et d'endurance morale, mais le ciel ne vous refusera sans doute ni l'une ni l'autre et l'attendis donc les confidences de vos premiers enthousiasmes.

Nicée de Chopin. — Je fais tout d'un trait la lecture de mon courrier et, si la malencontreuse idée me venait de mettre vos lettres au rancart, mal m'en prendrait car j'en serais la première punie. Et vous le savez bien aussi; ce n'est pas en une complète inconscience qu'on écrit aussi joliment... Ce poète dont vous me dites un mot est l'oncle de mon mari... Vous pouvez lire ces œuvres de Dickens, ce sont d'honnêtes romans.

Gaïta. — Elle est amusante en effet votre découverte. Mais je m'étonne vraiment que cette découverte prise dans la page des enfants de Tante Annette ait ainsi dormi dans vos boîtes. C'étaient mes premiers bouts rimés et je les avais presque oubliés, si bien que leur souvenir, évoqué ainsi à l'improviste, m'a franchement fait sourire. Ce que vous êtes conservatrice et ce que vos cartons doivent être encombrés... Serait-ce par trop indiscipliné de vous demander quelle est cette raison qui vous avait déterminée à enlever vos ailes d'abeilles? Si vous m'aimez vraiment, pourquoi me priver du bonheur de vous entendre me le dire?

Mélie ou Grande. — Annette a dû recevoir votre billet que nous lui avons fidèlement transmis et Grande-Sœur vous sourit très affectueusement.

Arthurette. — Je crois que vous avez toujours fait erreur au sujet de Gilberte aux yeux bleus qui n'habite pas du tout la métropole et demeure assez loin de votre région... Je suis bien content que mon article au sujet des institutrices ait pu vous intéresser car j'ai beaucoup de sympathie pour toutes vos consœurs et c'est de tout cœur que je souhaite l'amélioration de leur sort... Dites à Port à Carpes que je me souviens d'elle et que je lui souhaite de belles vacances de Pâques.

Mélie ou Grande. — Il me ferait plaisir de combler à l'instant vos désirs mais les quelques bourdons, qui occupent les positions mentionnées dans votre lettre, ont déjà un assez grand nombre de correspondantes et je ne crois pas qu'ils puissent, par le fait même, devenir pour vous d'intéressantes relations. Nous avons pris note de votre demande et croyez que nous nous souviendrons de vous si une occasion meilleure se présente, un Jour, Amical bonjour.

prend et aide la souffrance qui épure, détache l'âme bien née des lairs grossiers, des bruits et des corruptions de la pauvre humanité... toi qui possède une telle âme, toi qui as connu la souffrance et le désenchantement, n'as-tu jamais senti sourdre au fond de toi-même ce grand désir d'échapper aux laideurs, aux vulgarités de ce monde...? N'as-tu jamais senti cette soif ardente de planer vers les sommets où passe le grand air pur de l'au delà?...

Quel que soit votre idéal, gardez-le dans un coin de ton âme et le souvenir de "celle" qui fut loyalement, sincèrement une vraie amie?

Que l'apporteront-ils ces vingt ans? Mystère! Dans le jardin clos de l'avenir, seul le divin jardinier connaît tous les destins; contentons-nous de l'heure qui passe, laissons à celle qui s'en vient ses secrets. Toutefois si nos sentiers sont différents en ce monde, par la pensée ne pourrions-nous pas nous rejoindre encore???

Ma causerie est bien longue. Quand on s'aime et que l'on cause à cœur ouvert, on ne s'aperçoit pas que les minutes deviennent des heures... puis, il y a des choses qui se disent mieux par la plume. Pour finir ces pages, où j'ai mis un peu de moi-même, un peu de mon âme, je te cite ces vers qui résument tous mes vœux et qui doivent être un peu les tiens:

"Seigneur, je veux que cette page blanche Soit peinte pour votre louange. Et vous rende gloire au grand lendemain C. M.

Puisse-tu en lisant ces mots comprendre et apprécier l'amitié sincère que j'ai pour toi.

Celle qui aime à se dire dans l'avenir comme dans le passé l'amie loyale, sincère et fidèle, et que pour le présent (alors que c'est possible...) te baise de toute son âme aimante... SIMONE L.

St-Casimir, 24 jan. 1930.

Bourdonnements

Conditions à remplir pour avoir droit à une publication dans les Bourdonnements: lère—Chaque Abeille aura droit désormais qu'à SOIXANTE MOTS par semaine. Tout mot supplémentaire sera retranché; 2ème—Les communiqués doivent être écrits sur un seul côté du feuillet, et disposés de la même façon que nous les publions ci-dessous; 3ème—Tous ceux qui ont passé leur correspondance par notre bureau sont priés d'affranchir leurs lettres et d'écrire le nom du destinataire au crayon dans l'angle gauche de l'enveloppe; 4ème—Toute lettre adressée à la directrice doit être comme suit: Grande-Sœur, 3 rue Notre-Dame Est, Montréal. Tout envoi qui ne remplira pas les conditions mentionnées sera ignoré.

Seule au sentier, Clairette. — Avez-vous déjà rencontré dans vos parages la belle Princesse de Plantabelle, toute resplendissante dans ses beaux atours? Si non, surveillez bien, car elle peut vous arriver au bras d'un Troubadour. Surveillez bien!

Prince de la Satire. — Je m'incline devant votre Majesté pour vous saluer. Vous ne me connaissez pas... Eh bien!

Je suis la princesse de Plantabelle, Admirez donc mes beaux atours. Si vous voulez conquérir mon amour, Venez me saluer un de ces beaux jours. Princesse de Plantabelle

Fougère des bois. — Intéressant, votre gentil billet. Mon amitié, quoique sympathique et affectueuse ne saurait vous égarer.

Le grand livre de la nature ne vous porte-t-il pas aussi à la rêverie? Votre pseudo semble me le laisser deviner. Aurai-je bientôt le plaisir de relire la chère petite amie que vous êtes?

Ninon-Rose. — Votre communiqué m'a grandement réjoui. Loin de me faire craindre une déception, votre humble aveu ne me fait estimer que plus hautement la petite fille que vous avouez être. Giroflée rêveuse.

Goutte d'eau. — Un coup d'oeil au "Progress" me permet de goûter votre article: "Le Caprice". C'est un nouveau petit chef-d'œuvre à ajouter à vos gouttes cristallines. Je vous admire, petit joyau si pur. Jeune dilettante. — Moi?... j'aime tout ce qui est beau, surtout le piano que je pratique un peu et le violon. Et j'admire ceux qui comprennent une harmonie. Bienvenue.

Mésange d'or. — Merci de la propriété! Je vous attends sur billet personnel. Viendrez-vous? Caprice.

Epi d'or. — Que la brise te porte mes caresses et mon baiser.

Anette. — Quelque chose m'attire vers vous, serait-ce votre sourire, ou encore votre affection qui me semble s'accorder avec la mienne? Venez, nous en jurerons.

Prophétesse Anne. — Venez, je vous enlèverai par mon babillage. A tous. — Mon affectueux sourire.

Petite ou Grande. — Aux frères — Qui de vous viendra égarer la solitude de Magali? Je tends la main à tous avec un gracieux sourire et vous offre mon amitié. Sera-t-elle acceptée? A vous mon plus tendre sourire.

Marquis Poudré — Je suis réellement peinée de ne pas avoir reçu votre petit billet. Reprenez-vous, charmant marquis, il me ferait plaisir de vous lire, et soyez assuré que je serai exacte à vous répondre. A bientôt, n'est-ce pas, je vous attends.

Anette. — Merci beaucoup de votre douce et suave amitié. Vos initiales ne sont-elles pas A. M.? Venez vite me le dire. SEULE

Colibri. — Quand aurai-je le plaisir de recevoir votre premier billet? Oh! vite, petite amie, j'ai bien hâte de vous lire. Sincère amitié de MAGALI

Sphinx blanc. — Je veux, je veux que vous m'aimez. Est-ce trop? Seule. — Gilka vous envoie son plus charmant sourire.

Je donnerais des ré citations pour enfants en retour. Cordial merci. JE ME SOUVIENS

Diane. — Je vous aime toujours, je vous attends avec mon cœur, viendrez-vous? Baisers. G.M. une grande âme. — Reviendrez-vous à l'éci les beaux jours d'antan?

G. de Lesprie. — Que fais-tu de bon et de beau? Viens me causer. L'âme gros, gros. Prophétesse Anne. — Voici le printemps avec du chaud soleil pour caresser et guérir ma petite Anne. Dites, il y a beaucoup d'espoir chez vous et... un p'tit peu d'amitié pour MIGUY

Marquis Poudré. — Du haut de ma voûte azure, j'ai aperçu une "cœur" brillante... on m'a soufflé à l'oreille que c'était celle d'un "Marquis" Poudré-Hé!

Prince de la Satire. — Un "rendez-vous" serait facile... mais chut!... Une Reine rêve non loin. Si elle allait s'éveiller!

A TOUTS. — Mon sourire de tousjours. LUNE ROUSSE

Sphinx Blanc. — Eh! bien, le premier jour d'avril me verra sous le toit qui vous a déjà abrités. Vous yerrai-je? Je le désire fort... Bonjour, Sphinx joli!

Miguy. — Je vous aime beaucoup et vous laisse un "gracieux" sourire au passage.

Marguerite de la Lande. — Ici, je te salue... et... ton petit Beethoven s'en va à sa mission sublime, le cœur fort et plein d'ardeur. Ne l'oublie pas, et reviens vite lui faire oublier tout... tout. Baisers caressants, pour toi seule.

Marquis Poudré et Jeannine. — Je vous unis dans ma pensée et vous destine un joyeux sourire. Amitiés. PETIT BEEETHOVEN

Rita. — Oui j'irai, Rita... mais plus tard, hein! Car lorsque la correspondance intime que je désire engager avec vous... sera commencée, j'aimerais bien y mettre une note de régularité, et pour le moment c'est impossible. En attendant mon amitié vous est toute acquise!

Marquis Poudré. — Puisse ce simple billet vous prouver qu'on ne vous oublie pas.

Ramona. — Votre amitié! Comme elle va m'être précieuse... car je la devine si spontanée! JEUNE DILETTANTE

Seule. — Latiniste, vous êtes!... Mes félicitations! Souffrez donc le vers d'Horace: "Onme tulit punctum..." Qui n'admirerait une si charmante mie?... Mon anxiété de vous connaître quadruple chaque jour!...

Marquise de Servane. — Les premiers sourires du printemps offrent des bourgeons... discrets, mais synonymes d'espérances. Les aimez-vous? Marquis Poudré. — Vous avez touché le cléf de voite du "complot"! Bien des grincements dans la serrure de votre cœur?... Ah!...

MESANGE D'OR

Hygie. — Certes, je te reconnais comme je t'avais reconnue la première fois. Petite Montréalaise, que fais-tu de bon à l'école de l'abus? Ceux qui ne savent pas qu'il y a deux arrondissements à Melocheville et que tu es enseigné à Port-a-Carpes penseront que je porte ton nom car il est par erreur dans le Bulletin de la petite école. Pierrelette. — Oui, qui n'aimerait cette page si intéressante? Tout le monde sait mon pseudo maintenant que vous l'avez dit! Comment aimez-vous pu me reconnaître? Voudriez-vous me rassurer par l'entremise de Grande-Sœur, s.v.p.?

Rayons de Miel

Petit drôle, n'y reviens plus. Jeanne referme la porte sans bruit, administre une petite tape à son petit frère qui avait eu connaissance que Léopold se faisait attendre ce soir-là, et revient s'asseoir ce qui augmente encore sa mauvaise humeur; comme c'est la deuxième fois qu'il se fait attendre si tard elle se dit que c'est la dernière et se promet qu'il aura sa façon de penser.

Au risque de froisser sa toilette beige elle s'étend sur la divanette et essaie de reprendre sa lecture. Neuf heures sonnent, rien.

Neuf heures et dix... — D'ing... — D'ing... Jeanne prend son temps, dépose son livre sur la table et va ouvrir.

Bonsoir Jeanne. — Bonsoir Léopold. — Excuse, chérie, je suis en retard. Des occupations que je n'ai pu prévoir, cette après-midi, m'ont retardé.

Tes occupations, je crois les connaître; tu aimes mieux, depuis quelque temps, jouer au pool avec des amis.

Il suspend son chapeau, rentre dans le vivoir et constate que Jean-

Les Enfants Heureux et Sains
ainsi que les grandes personnes se trouvent dans les maisons, où le

NOVORO

Du DR. PIERRE

est le remède de famille. Il est la première aide d'une mère, quand l'un de ses enfants ne sent malade. Il est sain et digne de confiance. Il se trouve dans la boîte à pharmacie de millions de maisons ici et à l'étranger.

Préparé d'herbes et racines pures ne contenant pas de drogues nuisibles, il peut être donné aux petits, ainsi qu'aux jeunes et vieux de constitution délicate.

Les droguistes ne le fournissent pas. Pour renseignements écrire à

DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.
2501 Washington Blvd., CHICAGO, ILL.
(Déposé libéré de tous droits au Canada)

Elections à Montréal

M. HOUDE A FAIT ELIRE 18 DE SES CANDIDATS SUR 35

Un fait sans précédent dans l'histoire municipale de Montréal - MM. Quintal, Biggar, Drummond, Seigler et Hogan se rangeraient du côté du maire - Défaite de dix échevins - Les nouvelles figures - M. Mathewson, autre candidat à la mairie, perd son dépôt ainsi que quinze autres candidats

Le maire Camille Houde a balayé hier l'ancienne administration municipale par une victoire écrasante qui a dépassé les espoirs des plus optimistes.

Le maire Houde a battu ses deux adversaires, MM. J.-Arthur Mathewson et J. Mercure, par une majorité de 41,634 voix, sur un total de 114,800 votants.

Il a renversé l'administration municipale, car hier soir, sur 35 échevins, 18 de ses candidats étaient élus et il avait l'assurance d'être appuyé par trois ou quatre autres.

C'est la première fois dans l'histoire de Montréal, qu'un maire présente au public un groupe de ses candidats et les fait élire ainsi haut la main.

La victoire d'hier soir ajourne à l'année prochaine toute possibilité d'élection provinciale générale, et elle est en même temps le plus rude coup porté au gouvernement provincial, car M. Houde sort de cette lutte avec un relief de puissance et de force. Il vient de donner de son habileté et de ses ressources une preuve éclatante qui, désormais, va écarter toute discussion. Cela signifie que M. Houde pourra compter à l'avenir sur les candidats les plus en vue, et qu'il sera le chef indiscuté de son parti.

On trouvera ailleurs la liste des candidats de M. Houde.

Dix échevins battus

Dix échevins élus il y a deux ans ont été battus cette année. Ce sont: MM. Langlois, dans Bourget; Turcot, de Laurier; Arcand, Maisonneuve; Tessier, Montcalm; Rochon, Mont-Royal; Emond, Papineau; Savard, St-Denis; Vallée, Saint-Edouard; Gendreau, Saint-Jacques; et Fagnon, Saint-Joseph.

Les nouveaux échevins

Les nouvelles figures dans le conseil municipal sont: MM. J.-P.



ESSAYEZ UN RAFRAICHISSANT ET FORTIFIANT BAIN AU SODA

QUAND vous êtes fatiguée, accablée de chaleur, épuisée, rien ne rafraîchit la peau, ne soulage les muscles et les nerfs harassés comme un bain tiède dans lequel aura dissous une demi-livre de Soda à Pâte "Cow Brand".

SODA À PÂTE "COW BRAND"

Élimine le savon et le frottement - étendez-vous simplement dans la baignoire et laissez le soda accomplir son œuvre épuratrice et rafraîchissante. Dix minutes de détente dans ce bain, puis, asséschez-vous avec une serviette molle et vous vous sentirez une tout autre personne, disposée à goûter les plaisirs d'une soirée ou un sommeil reposant. Il n'en coûte que quelques cents.

CUISSON DÉLICIEUSE AVEC DU LAIT SUR

Le lait sur et le Soda à Pâte "Cow Brand" sont souvent meilleurs que le lait frais pour certains gâteaux, biscuits, gaufres, muffins et crêpes. Les recettes se trouvent dans la brochure.

FAITES VENIR LES BROCHURETTES GRATUITES CHURCH & DWIGHT LIMITED 2715, rue Reading - Montréal, P. Q.

Veuillez m'envoyer les brochures gratuites "Un Ami au Bouchon" et "Bonnes Choses à Manger".

Form with fields for Name, Address, and a note to print name and address.

Les "houdistes" élus

AU NOMBRE DE 18

- List of names: Bourget: Prosper Ricard, Delorimier: Dr A. L'Archevêque, Maisonneuve: Oscar Lalonde, etc.

Ricard, dans Bourget; Adolphe L'Archevêque, dans Delorimier; Max Seigler, dans Laurier; Oscar Lalonde, dans Maisonneuve; J.-A. Lamarre, dans Montcalm; Pierre Deguire, dans Papineau; J.-M. Savignac, dans St-Denis; J.-M. Dubreuil, dans St-Eusèbe; Alfred Mathieu, dans St-Georges; W.-S. Weldon, dans St-Henri; Allan Bray, dans St-Jacques; Henry-L. Auger, dans St-Jean; Dr Z. Lesage, dans St-Joseph; J.-A. Lippens, St-Michel; Thomas Holland, Ville-Marie; T. Fortin, Villeray; Bruno Charbonneau.

Quinze perdent leur dépôt

Quinze candidats à l'échevinage ont perdu leur dépôt, ainsi que les deux candidats à la mairie, adversaires de M. Houde.

Ces infortunés qui enrichissent la ville de \$7,500, sont MM. J.-A. Delage et F. Biondi, dans Crémazie; Joseph Lagarde, dans Delorimier; J.-N. Cabana, dans Laurier; J.-A. Blanchet, dans Mercier; Wilfrid David, dans Sainte-Cunegonde; P. Desjardins, dans Saint-Georges; O.-L. Gingras, dans Saint-Henri; R. Lajeunesse, dans Saint-Jean; M.-J. O'Toole, dans Saint-Joseph; J.-A. Laplante, dans Saint-Laurent; J. Friedman, dans Saint-Louis; F.-X. Moisan, dans Sainte-Marie; J.-A. Patry, dans Saint-Michel et J.-A.-L. Papineau, dans Villeray.

Quatre échevins ont été élus par acclamation: MM. Tancrede Fortin, dans Ville-Marie; T. O'Connell, dans Sainte-Anne; F.-W. Gilday, dans Saint-André, et W.-H. Biggar, dans Notre-Dame de Grâce.

Le maire Houde a obtenu 78,217 votes, M. Mathewson 36,583 votes, et M. Mercure, 1,953.

La question de race que l'on avait paru vouloir soulever au cours de la campagne, n'a eu guère de prises, car M. Houde a pris des majorités dans 34 quartiers, et dans le seul quartier où il n'ait pas eu la majorité, Saint-Louis, il ne pouvait s'agir évidemment de préférence pour le candidat anglais. Le quartier St-André que représentait M. Mathewson, comme échevin, a donné une majorité de 492 voix à M. Houde. Notre-Dame de Grâce, le quartier anglais le plus considérable, a donné 3,798 votes à M. Houde contre 1,511 pour M. Mathewson.

Dans le propre quartier de M. Desroches, M. Houde a pris une majorité de 233 voix contre M. Mathewson. Dans Lafontaine, quartier de M. Léon Trépanier, M. Houde a pris 512 voix de majorité.

M. Houde a obtenu la plus grosse majorité qui jamais ait été donnée à un maire de Montréal.

M. R.-G. Amiot revient au Pacifique Canadien

AGENT-GENERAL ADJOINT DU SERVICE DES VOYAGEURS

Une autre nomination qui honore un de nos compatriotes vient d'être annoncée au bureau-chef du Pacifique Canadien à Montréal. C'est celle de M. R. G. Amiot, autrefois agent de district dans le service des voyageurs du Pacifique Canadien et, depuis deux ans agent-général du fret et des voyageurs du Québec Central Ry à Sherbrooke, que l'administration du C.P.R. rappelle à Montréal pour occuper le poste d'agent-général adjoint du service des voyageurs, en remplacement de M. Emile J. Hébert, récemment promu commissaire du trafic voyageurs.

Cette nomination de M. R. G. Amiot, qui est très avantageusement connu dans les cercles ferroviaires de l'Est du Canada, constitue un beau témoignage de confiance pour l'un des nôtres, en même temps qu'une marque de haute appréciation pour les qualités dont celui-ci a fait preuve au cours des nombreuses années qu'il a passées à l'emploi de la grande compagnie de transport canadienne.

Un 100 livres de muriate de potasse ajouté à 12 tonnes de fumier, 400 livres de superphosphate et 1 tonne de pierre à chaux a produit 4 tonnes de choux de Siam de plus chez M. Eusèbe Barbeau de Manseau, Nicolet.

M. Amiot entra au Pacifique Canadien en 1903, à l'âge de 18 ans. Il servit d'abord comme commis dans le département des voyageurs, puis comme sténographe. En mai 1911, il fut nommé commis en chef dans le bureau du premier assistant de l'agent-général du service des voyageurs, et en juillet 1914, il était promu agent du district de Québec, service des voyageurs. Ce district comprend toute la province de Québec et une bonne partie de l'est ontarien, jusqu'à Brockville, Smith's Falls et Pembroke.

Le 1er février 1928, sur la recommandation de M. Grant Hall, vice-président du Pacifique Canadien, M. Amiot était envoyé à Sherbrooke pour occuper le poste d'agent-général du fret et des voyageurs du Québec Central Ry. Son retour à Montréal et au Pacifique Canadien sera sûrement fort bien accueilli par les nombreux amis que M. Amiot compte dans la métropole. Il est en fonctions à Montréal depuis le 1er avril.

Au pays de l'élevage payant

Ceux qui n'aiment pas beaucoup cultiver dans les roches, qui détestent faire des fossés, des rigoles pour l'égouttement d'une ferme; ceux qui n'aiment pas entretenir des bâtisses, comme une grange pour le fourrage, qui ne veulent pas faire de la culture difficile, mais qui aiment rester à la campagne et faire de l'argent, peuvent trouver ce qu'ils désirent en allant faire de l'élevage dans l'Ouest canadien.

Dans certaines parties du pays de l'Ouest, tout terrain qui n'est pas clos est considéré comme terrain vacant. Chacun peut y envoyer paître ses animaux. Il lui faut, cependant, les marquer au fer rouge pour les reconnaître. Ils peuvent ainsi paître tout l'été, dans des terrains qui produisent une herbe riche en matières nutritives.

À l'automne, il ne reste qu'à aller chercher ces animaux et les conduire vers des terrains où l'éleveur a eu la précaution de couper du foin dans les prairies naturelles et de le mettre en gros melons.

En hiver, les animaux continuent à brouter dans la prairie aussi longtemps que la neige ne recouvre pas le sol, ce qui arrive fort tard. Ensuite, on laisse les animaux autour des meules de foin ou de paille.

Il est nécessaire, préférable, de leur donner de l'eau.

Les laisser se désaltérer en mangeant de la neige est une vieille pratique de l'Ouest, mais elle n'est pas recommandable.

Il n'y a presque pas de débourse, tout est profit.

Les animaux hivernés de la sorte, en plein air, sont justement ceux qui rapportent les premiers prix dans les expositions internationales.

L'raison de la facilité de l'élevage dans l'Ouest canadien, c'est que le pays est à une altitude de 2,500 pieds, qu'il est sec, qu'il y tombe très peu de neige, que d'octobre à mai il n'y a point d'humidité. Sans autre abri qu'un melon de paille ou de foin, un hangar ouvert, un bûche, une touffe d'arbres, les animaux hivernent à merveille.

Ceux qui disposent de capitaux assez considérables peuvent louer du gouvernement de grands espaces pour y faire de l'élevage. C'est le ranch.

Ceux de ce genre de culture intéressent peuvent facilement trouver dans l'Ouest ce qu'ils désirent.

S'ils veulent visiter l'Ouest canadien pour s'y établir, ils pourraient profiter des avantages offerts à ceux qui s'en iront avec le groupe accompagné par l'abbé Bilodeau, 520 rue Richmond, à Montréal, qui laissera la gâce Bonaventure le 10 avril.

J. E. LAFORCE

M. Joseph Breton, Ste-Héné-dine, Dorchester, a récolté 10 minots d'avoine de plus à l'arpent avec 100 livres de muriate de potasse coûtant \$2.25. Son avoine a mûri 8 jours plus tôt et pesait 5 livres de plus au minot.

AVIS LEGAL

Province de Québec, District de Montréal, No 2-4074, Cour Supérieure, Dame Fanny Jasché Vinokur, épouse de Harris Clark, marchand de souliers, tous deux de Montréal, a institué une action en séparation de biens contre son mari.

LOUIS GLAZER, Procureur de la demanderesse. Montréal, 28 mars 1930. 14-15-16-17

Pour prévenir

l'inondation

(Suite de la 1ère page)

montrer l'étendue des dommages; puis il déclare que le gouvernement est responsable de ces dommages, à cause de l'incurie dont il a fait preuve dans l'affaire.

"Voyons maintenant qui avait raison, continue M. Guertin; le ministre de la voirie ou le député de Hull? Mon honorable ami disait que la compagnie était seule responsable. Pourtant, le gouvernement aurait pu exercer un meilleur contrôle sur la régularisation des eaux. On a prétendu que l'inondation était due à la fonte des neiges. Il y a eu des fontes de neige, les autres années, mais jamais d'inondation de ce genre.

"La commission a décidé de construire un mur de soutien. Les travaux sont commencés depuis quelques semaines et l'on s'est plaint d'un agent du gouvernement qui emploie les gens, mais qui demande..."

M. Taschereau: "Nommez-le cet homme?"

M. Guertin: "C'est M. Legault, de Maniwaki."

Le député de Hull prétend que cet agent obligait les gens à acheter chez le même marchand, au risque de ne pas trouver d'emploi sur ce chantier.

"C'est une pratique condamnable", dit-il.

"En terminant, je demande au gouvernement de protéger ces cultivateurs contre les inondations qui pourraient se produire ce printemps."

"C'est la neige", dit M. Perrault

M. Perrault, ministre de la Voirie, prend ensuite la parole.

"J'ai eu l'occasion de visiter Hull, l'été dernier. Dans ma tournée, je me suis cependant aperçu que le député du comté n'avait précédé."

"Les dommages causés ne sont pas dus à l'incurie du gouvernement. C'est la fonte des neiges qui a fait naître cette situation. Pendant ce voyage, j'ai maintes fois parlé de la chose, et la population a été satisfaite de mes déclarations. Seulement deux réclamations n'ont pas été réglées. Le député de Hull a voulu se faire de la politique avec cela. La Commission des eaux courantes et le gouvernement se sont



Les bonnes semences Dery

VOUS DONNERONT SATISFACTION

GRATIS SUR DEMANDE catalogue français le plus complet du pays. Graines de toutes sortes, outils, articles pour volailles, etc. Agents des fameux incubateurs BUCKEY Demandez le catalogue.

Hector L. DERY, Limitée

Boîte postale 626 - Montréal

Magasin: 158 St-Paul, angle Place Jacques-Cartier

entendus pour régler les réclamations, et tout le monde a été satisfait."

M. Mercier dit alors que le député de Hull aurait dû traiter la question avant les derniers jours de la session.

"Mon honorable ami, dit-il, veut faire de la politique, mais pas autre chose". Il voudrait inventer une deuxième tragédie. C'est la pire politique que l'on puisse chercher à faire dans un pays."

"Il y a eu inondation sur la Gatineau, mais elle n'a pas été pire que celles qui se sont produites les dernières années. J'aurais aimé que la question fut soulevée plus tôt, car j'aurais consulté le rapport des ingénieurs qui sont allés faire des observations. La véritable cause des inondations, c'est la fonte des neiges, suivies de pluies torrentielles."

M. Aimé Guertin: "C'est pour cela qu'on a attendu deux semaines avant d'ouvrir les portes."

M. Mercier: "Je mets mon col-

lège au défi de prouver ce qu'il avance en ce moment. C'est tout comme le cas de ce citoyen de Gracefield, qui a été cité. Que cet homme établisse ses titres à la propriété détruite et il aura son argent."

M. Guertin: "Il administrerait cette propriété."

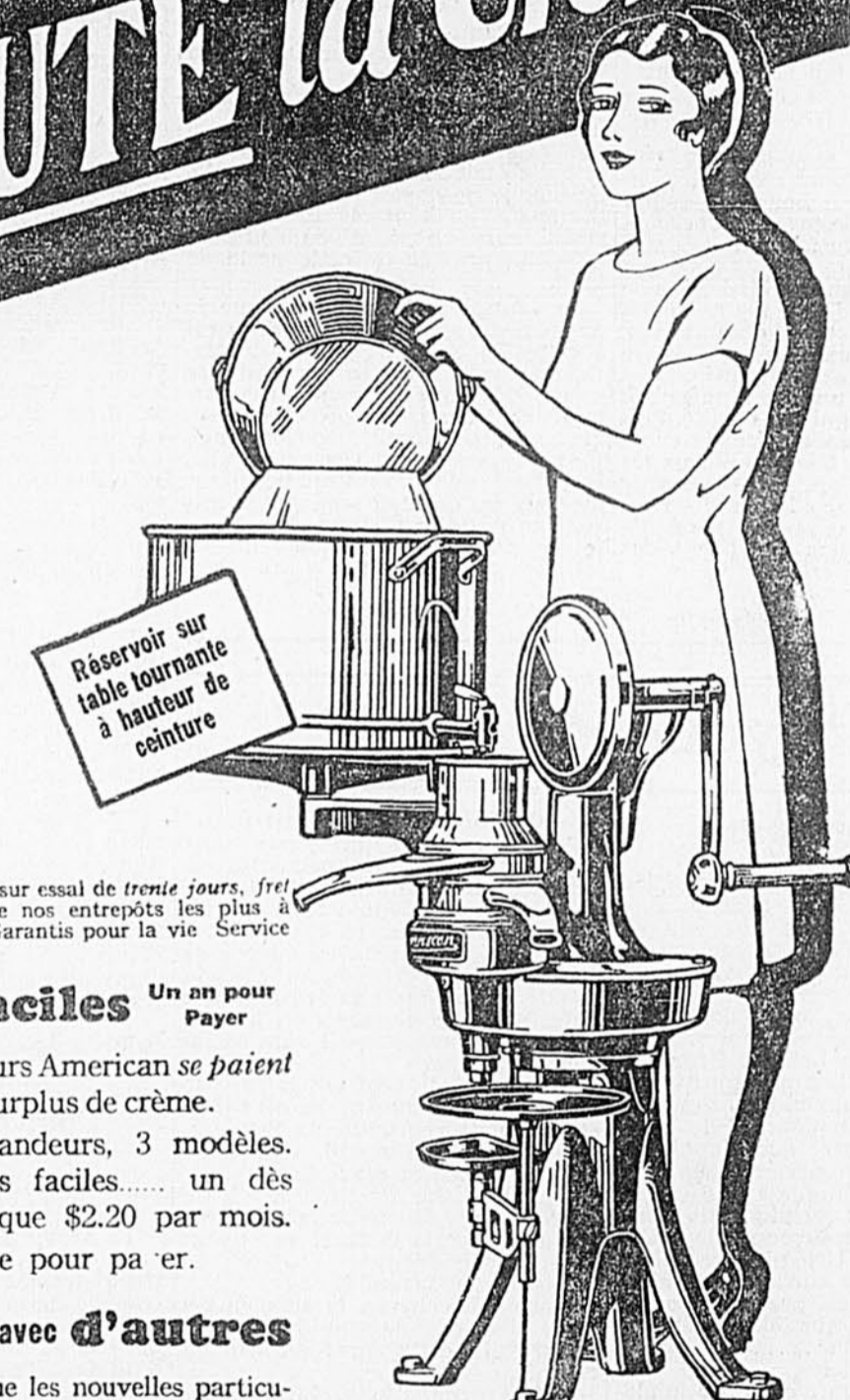
"Un cas de force majeure", dit M. Mercier

M. Mercier: "En droit, cela ne tient pas debout. Qu'il produise ses titres, et nous réglerons les dommages."

"Nous avons payé les intérêts. Tous s'est passé très bien. Dans le cas de la compagnie Gatineau, on a construit un barrage. Une augmentation s'est produite dans le débit de la rivière. C'était un cas de force majeure, et je suis prêt à donner tous les renseignements que mon honorable ami désirera obtenir". Le débat fut clos sur ces remarques du ministre des Terres et Forêts.

Etonnante Nouvelle Invention SÉPARE TOUTE la Crème

A moins que vous possédiez une nouvelle écremeuse American, modèle 1931, vous n'avez pas cette nouvelle invention d'écremage parfait. Car seule, l'écremeuse American a ces nouveaux disques brevetés, faits avec un nouveau matériel, aussi dur et résistant que l'acier mais à l'épreuve de la rouille de la détérioration et intachable. Poli comme du verre, la crème coule si propre et si vite de ces disques qu'ils font de la Nouvelle American une



Merveille d'écremage parfait

Elle écreme le lait froid ou chaud et l'écreme proprement. E. C. Permenter, Colorado dit "Pas une seule trace de crème dans le lait écremé". S. Sullivan New York dit: "L'American double presque nos chèques de crème". J. I. Moore, Ohio dit: "J'ai eu trois écremeuses... L'American écreme plus proprement que n'importe quelle que nous avons eue".

Facile à tourner

Le pivot de montre, le bol sur coussinets à billes et parfaitement équilibré réduisant la friction au minimum font de

La Nouvelle Ecremeuse AMERICAN

l'écremeuse la plus facile et douce à tourner que vous n'avez jamais possédée. Mr. Steve Vaselenak, Alberta, dit: "Personne ne voulait tourner notre vieille écremeuse, mais l'American, les enfants se chamaillent pour la tourner".

Notre méthode de vente directe de la manufacture à tous vous fait beaucoup économiser. Permet de vous procurer un centrifugeur de haute valeur en réalisant une économie de \$30. à \$50. N'achetez pas votre écremeuse sans avoir comparé nos bas prix pour le nouveau séparateur Nouvel American qui sépare toute la crème, tournant facilement, et agréable à nettoyer. Tous

les American sont expédiés sur essai de trente jours, fret payé. Livraison rapide de nos entrepôts les plus à proximité de chez vous. Garantis pour la vie Service gratuit.

Termes Faciles

Plusieurs séparateurs American se paient d'eux-mêmes par le surplus de crème. Fabriqué en 11 grandeurs, 3 modèles. Vendu à conditions faciles... un des modèles aussi bas que \$2.20 par mois. Une année complète pour payer.

Comparez avec d'autres

Le catalogue explique les nouvelles particularités... réservoir à lait sur table tournante à la hauteur de la ceinture, cloche indiquant vitesse, engrenages type automobile bien enfermés et sans friction, nouveaux disques d'acier intouchables etc. Voyez les merveilleuses illustrations "big-as-life". Lisez les lettres remarquables de propriétaires. Convainquez-vous que les incomparables améliorations de l'American ne peuvent se trouver sur les autres centrifugeurs du double de prix. Demandez ce catalogue aujourd'hui même. Employer le coupon ci-bas, une carte poste fera l'affaire. Vous serez content d'avoir fait cela.

Capacité à l'heure 125 à 1000 lbs. PRIX DE \$24.95 à \$77.50. Économisez de \$30 à \$50.

faites venir le Catalogue GRATUIT

Form with fields for Name, Address, and a note to print name and address.

NOUVELLE ECREMEUSE American